



KOFFI CODJIA SUSPENDU POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

Lire en page 13

**UN JEUNE
HOMME
FAUCHÉ PAR
UN TRAIN
À BLIDA**

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 883 Jeudi 4 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PEINE
CAPITALE
CONTRE
UN TERRORISTE
À ALGER**

Page 24

VOULANT DÉNONCER L'INDIFFÉRENCE DE SAID BARKAT

LA MARCHÉ DES MÉDECINS INTERDITE

Lire en page 4



Ph / F. Boudiaf / Midi Libre

RÉUNION AU SOMMET DE L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

OUYAHIA VEUT UNE BATAILLE CONTRE LA CORRUPTION

Lire en page 3



Ph / D. R.

MEDELICI ET L'UNION EUROPÉENNE

Pas question d'en faire un acte juridique

Le directeur Proche et Moyen-Orient Méditerranée du sud à la Commission européenne, Thomas Dupla Del Moral, est en visite de travail en Algérie pour tenter d'aplanir les divergences de perception de l'accord d'association qui lie les deux partenaires. Arrivera-t-il à convaincre les Algériens ? Rien n'est moins sûr. L'accord a été mal négocié par les négociateurs algériens. Peut-il être rattrapé ?

PAR SADEK BELHOCINE

Mourad Medelci, le ministre des Affaires Etrangères, subtilement se place dans cette perspective. «Au bout de cinq années de la mise en œuvre de cet accord, nous découvrons, chemin faisant, certaines de ses subtilités qui ne sont pas correctement perçues de part et d'autre», a-t-il souligné, hier, dans une déclaration à la presse au terme de l'audience qu'il a accordée au représentant de l'UE Thomas Dupla Del Moral. Pour le chef de la diplomatie algérienne le «plus important c'est que cet accord ne soit pas géré comme un acte juridique». En ce sens, il a estimé que les deux parties devraient revenir



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

à l'essence de l'accord, lequel, a-t-il rappelé, est «d'abord une volonté politique de l'Algérie et de l'UE de promouvoir une coopération globale». L'Algérie n'est pas satisfaite des résultats de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) entrée en vigueur en 2005. Le ministre du Commerce El Hachemi Djâaboub l'a fait savoir le jour même où la délégation de l'UE s'entretenait avec Mourad Medelci. Il a accusé l'UE de ne pas tenir ses engagements. Il rejoint ainsi

les nombreuses voix, notamment parmi le patronat, qui ont critiqué le partenariat avec l'Europe qui a profité dans un sens uniquement aux entreprises européennes. Le patron de la diplomatie algérienne ne pense pas moins qu'«il faut pourtant que cet accord soit non seulement bien compris, mais respecté, telle est la volonté de l'Algérie», soulignant qu'«il n'est pas question pour l'Algérie de ne pas respecter les engagements auxquels elle a souscrit». Selon lui,

«les deux parties devraient revenir à l'essence de l'accord, lequel est une volonté politique de l'Algérie et de l'UE de promouvoir une coopération globale». Pour lui, «Il s'agit d'une volonté qui n'est pas en contradiction avec les dispositions de l'accord», expliquant que «cette volonté nous impose d'évaluer, plus que le respect des textes, ce que nous avons obtenu de ces textes». Se projetant sur l'avenir à la faveur de la visite du haut représentant de l'UE, Mourad Medelci, explique que «c'est un avenir que nous voulons encore plus fécond dans divers domaines, notamment la diversification, l'investissement et la circulation des personnes», faisant remarquer que «l'Europe est en train de changer avec la mise en place de la nouvelle commission à l'instar de l'Algérie qui a aussi beaucoup changé», il a souhaité que l'accord d'association soit «compatible» avec ces mutations. Pour Thomas Dupla Del Moral, les divergences d'appréciation de l'accord d'association sont dues à «des événements en Europe et en Algérie, notamment les changements d'équipe». Les relations entre l'Algérie et l'Europe «sont importantes», a-t-il affirmé, soulignant que l'UE œuvre à les relancer tout en évoquant certains aspects qui demeurent en «suspens». A propos de la révision de certaines clauses souhaitées par l'Algérie, il a précisé que «c'est un processus de négociations où tout peut être discuté».

S. B

FIN DE LA VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'UE

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE

PAR YOUNES DJAMA

La délégation de la Commission européenne conduite par le directeur Proche-Orient Méditerranée du sud, M. Tomas Dupla del Moral, et Manfredo Fanti, chef d'unité « Maghreb », et les représentants de l'administration algérienne ont clôturé, hier, leurs consultations à l'issue de deux journées de travail au cours desquelles toutes les questions restées en suspens jusque-là, ont été passées en revue. De la politique européenne de bon voisinage à la lutte antiterroriste, en passant par les mesures contenues dans la Loi de finances complémentaire LFC 2009 et la circulation des personnes, l'adhésion de l'Algérie à

l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Accord d'association. A l'issue de ces discussions, les deux parties ont convenu « de l'importance qu'elles attribuent à la réussite de la mise en œuvre de l'accord d'association et de la nécessité de préserver les intérêts de chaque partenaire dans le respect des obligations juridiques découlant de l'accord ». Lors d'un point de presse organisé à Alger, le chef de la délégation européenne s'est, d'emblée, exprimé sur l'objet de ce séjour de deux jours dans notre pays. «Nous sommes venus ici pour des raisons qui nous semblent évidentes. L'Algérie est, pour nous, un partenaire très important dans nos relations bilatérales vu son rôle en Afrique du Nord, en Afrique et dans le monde arabe, et c'est pour nous très

important que nous soignons nos relations. Nous l'avons fait par le biais de cette mission qui avait comme but de redynamiser nos relations qui sont restées en mode "Pause" pour des raisons diverses en raison notamment des événements politiques qui sont intervenus d'un côté comme de l'autre, côté algérien les élections présidentielles et la formation du gouvernement et l'avènement d'une nouvelle équipe au sein des Affaires étrangères. Tandis que du côté européen, il y a des changements institutionnels qui sont intervenus au sein de la Commission européenne (CE) », a affirmé M. Dupla del Moral qui était accompagné de la représentante de l'Union européenne à Alger, Mme Fanny Labarthe. Et d'ajouter : «Dans les contacts que nous avons eus

hier et aujourd'hui (mardi et mercredi, Ndlr), nous avons passé en revue toutes les questions restées en suspens et qui font l'objet des discussions entre la partie algérienne et la partie européenne. Nous avons aussi parlé de comment avoir des contacts plus fréquents de façon informelle, de comment essayer de trouver de nouveaux mécanismes et d'objectifs et aussi les moyens de mieux préparer la prochaine échéance institutionnelle importante que nous ferons, en l'occurrence le conseil de l'Association qu'on aura au mois de juin prochain. Je dois dire que les contacts se sont déroulés dans un sentiment amical et cordial et qui nous a permis d'identifier des possibilités d'action dans pas mal d'échéances ».

Y. D.

Adhésion de l'Algérie à l'OMC : « Un choix stratégique irréversible »

A propos de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, le conférencier dira que l'Algérie considère cette démarche comme « un choix stratégique irréversible » ajoutant que « ce que nous voudrions faire en matière d'assistance de l'UE à cette démarche (d'adhésion), c'est encore une fois de redynamiser les contacts qui ont été pour ainsi dire, assez insuffisants. Par exemple, nous avons envoyé un mémorandum au gouvernement algérien avec toutes les questions qui devaient être réglées en prévision du processus d'adhésion à l'OMC, et sur lesquelles nous n'avons pas eu de réponse directe.

Et c'est à cette occasion que nous avons pu avoir l'opportunité d'essayer de réexaminer ou au moins de discuter les procédures (...) Nous avons bien dit qu'il y a eu des protestations du ministre du Commerce, mais nous aimerions avoir beaucoup plus de contacts avec le ministère du Commerce qui soient plus fréquents».

Coopération énergétique

Sur le chapitre de l'énergie, l'orateur dira : «Je pense qu'il est de l'intérêt des deux côtés d'avoir ce

partenariat énergétique. Ce que nous avons traité pendant ces deux jours, c'était comment aborder la question. Le côté algérien nous a demandé de faire quelques changements aux propositions que nous avons faites mais il faut dire aussi qu'en plus d'avoir un partenariat pour le futur il y a une réalité dans la coopération énergétique dans le projet très important de transport de gaz vers l'Europe, et non seulement cela, il y a d'autres questions qui peuvent être développées dans le secteur pétrochimique et en matière d'énergies renouvelables pour lesquelles l'Algérie accorde un grand intérêt notamment dans le domaine de l'énergie solaire ».

Réaction à la LFC 2009

Certaines mesures de la LFC 2009 ont suscité des réactions de la part de l'UE qui accuse l'Algérie de violer certains articles de l'Accord d'association. Parallèlement, l'Algérie a répondu en disant que l'Accord d'association avec l'UE lui était défavorable. A ce propos, l'orateur dira : «D'abord, ce n'est à nous de prendre des engagements en matière d'investissements, ce sont plutôt des opérateurs privés... ce que nous pouvons faire c'est de faciliter les conditions pour que nos opérateurs soient attirés par les conditions du marché algérien. Cela dit, il y a eu une progression importante des investissements européens en Algérie. A l'époque de l'Accord d'as-

sociation, les exportations étaient de l'ordre de 234 millions d'euros. Cinq ans après, en 2008, on est passé à 1,144 milliard d'euros.

On a donc multiplié par 5 le montant des investissements. Sur la LFC 2009, nous avons exprimé à l'Algérie notre souhait qu'il y ait des changements dans la politique économique algérienne qui touche à l'Accord d'association. Nous avons exprimé notre point de vue clairement à nos interlocuteurs algériens».

S'adapter à un marché européen exigeant

«Le marché européen est un marché exigeant», dira le chef de la délégation européenne invitant les opérateurs algériens afin qu'ils comprennent «qu'il faut s'adapter aux conditions des ces marchés et qui sont parfois imposées par les importateurs et non pas par les règles de l'UE.

Au-delà, il y a toute une série de règles (contrôles sanitaires et phytosanitaires) qui ont comme but la protection du consommateur et de la production agricole. Une chose est sûre, ces conditions ne sont pas discriminatoires envers l'Algérie, ce sont des conditions qui sont exigées par rapport à tous les pays qui ont des relations commerciales avec l'UE», a-t-il conclu.

Y. D.

SOMMET DE L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Ouyahia annonce une bataille contre la corruption

Le Premier ministre a clairement annoncé la volonté de l'Etat de mener une «bataille» contre la corruption et les différents maux sociaux qui rongent le pays.

PAR AMINE SALAMA

Dans un discours prononcé hier, lors du sommet de l'alliance présidentielle, Ahmed Ouyahia n'a pas manqué de mettre en exergue la «propagation de l'anarchie et de la violence dans une certaine indifférence au sein de la société algérienne». Ne s'arrêtant pas à ce constat, l'orateur dira en outre, tout son dépit devant «la propagation de la corruption, le laisser aller dans la gestion des deniers publics ainsi que la spéculation dans les transactions commerciales et économiques et ce, au détriment des conditions de vie des citoyens». Ouyahia, qui a surtout pris la casquette de Premier ministre au détriment de celle de secrétaire général du RND, l'hôte de ce sommet et qui a pris le relais de la présidence tournante des mains du MSP, semblait aussi très remonté contre les derniers mouvements de grève qui ont secoué de nombreuses entreprises. Pour lui, en effet, «ces mou-



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

vements de protestation dans le monde du travail se basent sur l'illusion et le mirage des hydrocarbures seulement même si ce produit a connu un recul qui doit pousser l'ensemble à prendre conscience et être vigilant». Même s'il n'a cité aucun cas, il fait allusion aux revendications salariales émises tout récemment par les travailleurs de la SNVI alors que cette entreprise connaît des difficultés financières. De ce fait, dira-t-il encore, l'état, sous la prési-

dence de BOtuteflika, est décidé à mobiliser tous les moyens pour améliorer les conditions de vie du peuple et surtout «la préservation des ressources du pays pour éviter qu'elles soient une proie facile entre des mains étrangères ou même à la portée de certains des fils du pays». Et c'est dans ce contexte, et pour contrer ces périls, que le Premier ministre a indiqué que ce sera une bataille difficile dans la mesure où elle va toucher des intérêts ici en Algérie et en

dehors de nos frontières. Il a ainsi prédit une réaction de ces parties et c'est pourquoi il a sollicité la mobilisation de tous. Par ailleurs, Ouyahia, qui a considéré que l'alliance présidentielle constitue un socle solide pour la promotion et l'application du programme du président et souligné que ce dernier va annoncer bientôt le contenu de son plan quinquennal, a affirmé que la réconciliation nationale a permis le retour à la quiétude puisque les conditions sécuritaires ont totalement changé par rapport à un passé récent. L'ex-président du MSP, qui rejoint Ouyahia sur la question du soutien indéfectible de l'alliance présidentielle au programme du président de la république, a, tout en mettant en relief les mérites de ce groupe politique, évoqué les problématiques des dernières élections sénatoriales qui ont révélé de profondes divergences au sein de l'alliance. Pour Aboudjerra Soltani qui a cédé la présidence à Ouyahia, il faut impérativement revoir ces insuffisances. Il a, de nouveau, prôné la promotion de l'alliance en un véritable partenariat politique. Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN, Abdelaziz Belkhadem, a, lui, surpris tout son monde puisque il n'a pas fait de discours, se contentant juste de quelques mots de félicitations à Ouyahia, qui a pris la présidence, et des remerciements à Aboudjerra Soltani. A. A.

SCANDALES ÉCONOMIQUES

Des règlements de compte, selon Moussa Touati

PAR MOKRANE CHEBBINE

«Les scandales financiers annoncés ces derniers jours à Sonatrach, aux Travaux publics et autres obéissent plus à des règlements de compte qu'à autre chose, et reflètent des luttes politiques au sommet de l'Etat pour des desseins de leadership». C'est là la lecture faite par le président du Front national algérien (FNA), lors d'une conférence de presse tenue hier au siège du parti à Alger. Moussa Touati a préconisé pour cela la création de tribunaux spéciaux et la mise en place de lois davantage coercitives afin de réprimer ces pratiques de détournements et de malversations et condamner leurs

auteurs. «Il faudra renforcer les prérogatives des procureurs de la République à même de mener des enquêtes indépendantes et approfondies sur les richesses suspectes afin d'endiguer ce terrorisme économique», a-t-il soutenu. Abordant l'affaire Sonatrach qui défraie la chronique ces derniers jours, le président du FNA s'en est pris au ministre de l'Energie et des Mines suite à ses récentes déclarations, l'accusant notamment de ne pas prendre en considération l'intérêt de l'Algérie. «S'il n'a qu'une brosse à dent en Algérie, nous par contre on a tout ici, car il faudrait bien penser à nos enfants et au futur», a-t-il martelé, en pointant du doigt l'Assemblée populaire nationale, dont il compte 21 députés, «qui

n'a aucune souveraineté et qui ne reflète pas la volonté du peuple». Et de s'interroger sur le sort des affaires de pomme de terre avariée importée pour la consommation des Algériens et de l'énorme contingent de vaccin contre la grippe A. A ce sujet d'ailleurs, Moussa Touati a jeté un pavé dans la mare en déclarant que «le vaccin n'a pas été homologué par l'Institut Pasteur» et que «c'est un laboratoire étranger qui l'a fait à sa place». Aussi gravissime qu'elle puisse paraître, l'information s'apparente à un autre scandale qui viendra allonger la liste déjà assez longue. Poursuivant son réquisitoire, Moussa Touati a déploré les bradages du patrimoine national par la politique des privatisa-

tions. «Comment se fait-il qu'un hangar de 1.000 m² soit vendu à trois milliards alors que sa simple location rapporte 1,2 milliard par année ?», s'est-il interrogé, dénonçant dans la foulée la politique des investissements et «les sociétés écrans qui poussent comme des champignons». Le conférencier a appelé, dans ce sens, à abroger toutes les lois imposées par l'étranger, qui sont à l'origine des scandales et de tous les dysfonctionnements, maintenant que notre pays n'a aucun compte à rendre. «Il faut condamner sévèrement les auteurs de détournements et les corrompus pour donner l'exemple et moraliser les autres», a-t-il encore préconisé.

M. C.

FAROUK KSENTINI À PROPOS DU CONTRÔLE DES ALGÉRIENS DANS LES AÉROPORTS AMÉRICAINS

«Injuste, injustifiée et discriminatoire»

PAR INES AMROUDE

Le président de la Commission consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme a qualifié, hier, d'«injustes» et de «non justifiées» les deux décisions des Etats-Unis et de la France d'intégrer l'Algérie dans une liste noire comportant les pays dont les citoyens sont soumis à des mesures spécifiques de contrôle. M. Farouk Ksentini qui était l'invité de la Radio nationale n'a pas hésité à faire part de son indignation face à ce genre de comportement qui met en péril, à tort, la réputation de toute une Nation.

«Cette mesure est discriminatoire à l'égard de l'Algérie et c'est justement ce que je regrette énormément et que je trouve parfaitement inadmissible», a-t-il estimé. Il ne manque pas de rappeler à ce pro-

pos que «l'Algérie est le pays qui a le plus combattu le terrorisme dans le monde et dans l'histoire depuis près d'une vingtaine d'années». Comme pour mettre en exergue davantage sa colère, il lance : «Je suis très étonné de voir que nous sommes considérés encore comme un pays susceptible d'exporter le terrorisme».

M. Ksentini trouve d'ailleurs inconcevable le paradoxe existant entre le fait que l'Algérie soit citée en exemple dans le domaine de la lutte antiterroriste d'un côté et qu'elle soit traitée d'une manière aussi «arbitraire» d'un autre.

«En dépit de tous les efforts consentis par les services de sécurité et du fait qu'ils sont arrivés à bout de ce phénomène, on nous considère encore comme pays susceptible d'exporter du terrorisme et susceptible lui-même de complaisance à l'égard du terrorisme (...) tout cela est injuste»,

affirme-t-il. Pour lui cette décision «qui ne correspond à aucune réalité, est due tout simplement à une mauvaise analyse des pays concernés».

Ces décisions avaient, rappelons le, suscité de vives réactions de la part de plusieurs personnalités politiques ainsi que des membres du gouvernement.

La dernière réaction en date était celle du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Noureddine Yazid Zerhouni, qui a affirmé mardi que l'Algérie devrait appliquer les mesures de réciprocité. «Vous connaissez nos positions. Si réellement c'est nécessaire, nous devons appliquer les mesures de réciprocité», avait indiqué le ministre d'Etat qui a tenu à préciser que l'Algérie ne «connaît pas encore le contenu de ces mesures dont le dossier est traité par le ministère des Affaires étrangères». Avant lui, le ministre

des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, avait qualifié d'«inacceptable» la décision américaine de placer l'Algérie dans une liste de pays dont les ressortissants sont soumis à des mesures spécifiques de contrôle vers ou à partir des points d'entrée aériens américains.

La sous-secrétaire adjointe américaine chargée des affaires du Proche-Orient au département d'Etat, Mme Janet Sanderson, en visite en Algérie au mois de janvier, avait déclaré que «ces nouvelles mesures entrent dans le cadre d'un processus qui peut changer».

Mme Sanderson avait souligné que son pays «s'est engagé à poursuivre des discussions avec l'Algérie sur cette question», affirmant que «ces mesures peuvent être changées».

I. A.

CONSTANTINE

Huit praticiens sur dix sont en grève

Conformément aux directives de l'intersyndicale rassemblant les praticiens et les spécialistes de la santé, ceux de Constantine ont manifesté, encore une fois hier, la poursuite de leur contestation à travers des sit-in devant la maternité de Sidi Mabrouk et le siège de la wilaya. Deux mois après le déclenchement du mouvement de grève, les praticiens de la santé publique n'en démordent pas et maintiennent le cap de la protesta. Le taux de suivi, même s'il est variable d'une structure sanitaire à une autre, demeure important. En référence à certaines sources médicales, la grande mobilisation est plutôt relevée au niveau des hôpitaux et des établissements spécialisés où sept à huit praticiens sur dix sont en arrêt de travail. Le service minimum y est certes observé, mais les consultations et les rendez-vous sont annulés. Dans certaines structures de proximité dont les EPSE, les cas urgents sont simplement évacués «... Mon fils a été blessé à la sortie de l'école et le médecin de permanence n'a fait que rédiger une lettre de recommandation à ses confrères du CHU» nous a déclaré une mère de famille, croisée à la sortie de la structure sanitaire de Ain Smara. Le mouvement de la grève est presque imperceptible au niveau des services des urgences du CHU. Avec des centaines d'hospitalo-universitaires et près de 1.000 médecins résidents, la mission de cet établissement, rappelons-le, à vocation régionale, ne semble pas pour l'heure compromise ou affectée par ce mouvement social.

N. D.

VOULANT DENONCER L'INDIFFÉRENCE DE SAÏD BARKAT

LA MARCHÉ DES MÉDECINS INTERDITE

En blouses blanches, des médecins des deux sexes et de tout âge, ont été malmenés par les forces de l'ordre anti-émeutes. Alors qu'ils prévoyaient d'investir les rues d'Alger pour protester contre leur situation socioprofessionnelle, jugée «déplorable», les médecins, grévistes depuis deux mois, ont été empêchés, hier, de marcher dans les rues d'Alger.

PAR AMEL BENHOCINE

Durant plus de 3 heures, ils ont été encerclés à l'intérieur du centre hospitalier de Mustapha-Bacha par une centaine d'agents de l'ordre, en tenue anti-émeutes, durant près de trois heures.

En effet, il était midi lorsqu'un bon nombre de médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens dentistes et pharmaciens, brandissant des pancartes, ont entamé leur marche à partir du CHU Mustapha en direction d'El Mouradia. Ce sont des centaines de médecins qui ont répondu favorablement au mot d'ordre de leurs syndicats respectifs, en l'occurrence, le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) et le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpsp). En grève depuis près de 7 semaines et sans échos du ministère de la santé, les blouses blanches ont décidé de passer à la vitesse supérieure en observant des marches, à travers de nombreuses wilayas du pays, pour mieux faire entendre



Les medecins en colère face aux forces de l'ordre.

Ph / F. Boudiat

leur voix auprès des pouvoirs publics. C'est sous le slogan de «one, two, three, où va la santé ?» que la marche a démarré à l'intérieur de l'établissement hospitalier, à Alger. Les protestataires ont même brandi des «cartons rouges» en signe d'exclusion pour le ministre de la Santé, Saïd Barkat. A peine arrivés aux portes de sortie de l'hôpital, les protestataires ont du faire face aux agents de la brigade des CNS (compagnie nationale de sécurité) qui quadrillaient les lieux. Les tentatives de dépasser les boucliers des casques bleus étaient vaines. Trois médecins, dont une femme, ont été arrêtés. Il a fallu l'intervention du président de la commission de la santé de l'APN, M. Tayeb Chouaki, pour les libérer une heure après. Cependant, les manifestants continueront à crier leur désarroi, en dénonçant le mépris des pouvoirs publics quant à leurs problèmes socioprofessionnels. Ces derniers réclament, rappelons-le, l'ouverture des négociations avec le ministère de la Santé. Ils défendent, à ce titre, une plate-forme de revendications qui s'articule essentiellement autour de l'amende-

ment du statut particulier du praticien de la santé publique ainsi que l'installation d'une commission mixte pour le régime indemnitaire. En outre, et en dépit de l'échec de cette manifestation, première du genre pour les médecins en Algérie, le président du Snpsp, le Dr Lyes Merabet, a affirmé le maintien de la protestation.

Il a annoncé la tenue d'un sit-in devant le siège du ministère de la Santé, mercredi prochain. «Nous ne baisserons pas les bras.

On est déterminés à aller jusqu'au bout de nos doléances», a-t-il lancé, précisant que les médecins sont même prêts à déposer une démission collective s'il le faut. Cette protestation du personnel médical est, rappelons-le, largement soutenue par les partis politiques, en l'occurrence, le PT, Hamas, RCD et le FLN. D'ailleurs, des représentants du Hamas et du PT ainsi que le président du Conseil de l'Ordre des médecins, M. Bekat Berkani, sont toujours présents aux rassemblements tenus chaque mercredi au CHU Mustapha.

A. B.

ALORS QU'IL REJOINT LES CLASSES AUJOURD'HUI

Le SNTE menace de durcir le ton

PAR MINA ADEL

Après un débrayage de quatre jours qui a enregistré un pic de mobilisation de plus de 60%, le syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) reprend aujourd'hui le travail. Cela dit, le SNTE, à ne pas confondre avec la FNTE (aile de l'UGTA) ne compte pas mettre fin à la protestation.

Le conseil national extraordinaire qui se tiendra la semaine prochaine décidera de la prochaine action à mener. Abdelkrim Boudjenah, secrétaire général du SNTE, a affirmé hier lors d'une conférence de presse qu'il animée avec des cadres de sa formation syndicale que la grève a réussi à atteindre son objectif principal qui est de «casser le silence qui règne depuis la grève des 21 jours». De son avis, ce qui a, entre autres, aidé la réussite de cette grève de quatre jours est la prise de conscience de la base que le débrayage de trois semaines de novembre dernier n'a pas eu d'acquis considérables. Sur ce point, il a dénombré quelques acquis réalisés grâce au débrayage du syndicat qu'il représente.

«Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, a déclaré ce matin sur les ondes de la chaîne III de la radio

nationale qu'il y a nécessité de réviser la valeur du point indiciaire », a déclaré M. Boudjenah. Il ajoute que des échos non encore officialisés rapportent que la retraite dans le secteur de l'éducation sera attribuée, désormais, à partir de trente deux ans d'exercice.

«Notre syndicat s'est singularisé avec la revendication de la retraite sans condition d'âge. De plus nous demandons à ce

que les deux ans du service militaire soient comptabilisés avec l'expérience », a ajouté le conférencier. Aussi le SNTE revendique le droit à la promotion pour les adjoints de l'éducation dont pas moins de 50 mille ont observé la grève à travers le pays. S'agissant du dossier du régime indemnitaire, la même source estime que «le régime indemnitaire pour les travailleurs de l'éducation ne viendra jamais

car il n'y a pas de travail sérieux autour de la question », mettant ainsi en question le travail des commissions mixtes. Ce qui démontre la réussite de la grève selon les dirigeants du syndicat est la mobilisation sur le terrain des directeurs de l'éducation pour tenter de la casser, «une réaction non enregistré durant la grève qui a, pourtant, paralysé le secteur durant une vingtaine de jours », précise le SG du syndicat. Ainsi il affirme que le débrayage mené par six syndicats de l'éducation et lequel selon lui n'a pas eu de résultats était manifesté par un objectif «douteux».

Le SG du SNTE a encore réitéré son intention d'ester en justice pour diffamation l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef) qui serait, selon lui, l'émettrice d'un communiqué qui s'attribue «la fausse identité du SNTE». Ainsi le SNTE se dit prêt à solliciter les institutions syndicales internationales pour dénoncer les entraves rencontrées par l'activité syndicale en Algérie.

«C'est une chose que nous n'avons jamais faite, mais si ça persiste nous allons rejoindre la liste de ceux qui critiquent leurs pays».

M. A.

LE SNAPEST ANNONCE UNE GRÈVE POUR LE 16 FÉVRIER

Le Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) a annoncé, hier, la reprise, pour une semaine, à partir du 16 février, de son mouvement de grève, suspendue le 26 novembre dernier.

Intervenant lors d'une conférence de presse, le coordinateur du SNAPEST, Meriane Meziane, a précisé que la décision prise par le conseil national de reprendre la grève, lors de sa réunion du 30 janvier dernier, «est irréversible sauf en cas de satisfaction par les autorités concernées des revendications de la corporation notamment le dossier du régime indemnitaire». Le préavis de grève sera déposé dimanche prochain auprès des instances concernées, a indiqué M. Meriane qui a souligné «la détermination» des différents syndicats autonomes du secteur de l'éducation à «aller loin» dans leur mouvement de protestation à travers «une action commune et unifiée». Cependant, a-t-il indiqué, le SNAPEST pourrait revenir sur sa décision en cas de satisfaction totale de ses revendications socio-professionnelles.

FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT POUR L'EMPLOI

DE NOUVELLES MESURES POUR LES PME

«Face aux problèmes rencontrés par les entreprises concernant l'accès au financement pour leur développement, le Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi (FSIE) a la prétention de pouvoir constituer une source plus accessible aux petites et moyennes entreprises.

PAR AMAR AOUIMER

L'objectif consiste à obtenir des rendements raisonnables à tous ceux qui veulent effectuer des placements dans le FSIE», a déclaré, hier au forum d'El Moudjahid, Mohammed Tessa, directeur général du FSIE. Celui-ci ajoute que ce Fonds érigé en société par actions (SPA) fait partie d'une typologie d'une organisation de placements collectifs en valeurs mobilières. Il s'agit, donc, d'une organisation bancaire et financière chargée de gérer les fonds d'investissements des PME algériennes en participant activement à la création et à la sauvegarde des emplois tout en aidant les PME à accéder à des sources de financement. «Ce sont de futurs petits actionnaires qui sont sur leur lieu de travail sachant que les banques se détournent de catégories de la population et le FSIE a pour rôle de montrer comment lever l'impôt au niveau des résidents fiscaux en cherchant la manière et la métho-



Aider les PME à accéder aux sources de financement.

de dont on peut rentabiliser cet argent» a-t-il ajouté. Etant créé en 2004, le FSIE entame une phase importante de formation des ressources humaines qui viennent de plus en plus en fonction des besoins du Fonds qui s'est inspiré dans les années 1990 par le truchement et l'intermédiation de l'ex-secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda, des vertus de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) forte de 7 millions d'habitants. C'est, donc, dans cette région à vocation syndicale que l'UGTA a pris acte des valeurs du syndicalisme dynamique orienté vers les intérêts des travailleurs. «Le taux de syndicalisation au Québec est l'un des plus forts du monde avec une stabilité sociale et une opulence économique de forte croissance mettant les travailleurs à l'abri des soubresauts secouant la planète» a souligné Tessa. Il précise que «les travailleurs syndiqués sont le moteur pour

monter un fonds d'investissement public tandis que le patronat est prêt à nous aider afin de mobiliser les syndicats autour de la crise de l'emploi et de la résorption du chômage. L'approbation de ce projet permet au Fonds de chercher la plus petite épargne autour de l'organisation des travailleurs qui est une machine à collecter cette souscription et de l'actionariat». L'UGTA rappelle que les promoteurs du FSIE soulignent que «le rôle primordial du Fonds consiste à recueillir l'épargne individuelle et volontaire par voie de souscription. Cette épargne est ensuite transformée en investissements dans les PME afin de créer des richesses et des emplois... Dans la mesure où le Fonds situe son action dans le créneau du capital risque, il offre aux PME une opportunité d'accéder plus aisément à une source de financement».

A. A.

UN DÉCRET EXÉCUTIF EST PUBLIÉ DANS LE JOURNAL OFFICIEL

De nouveaux instituts et facultés dans six universités

PAR MOKRANE CHEBINE

Le gouvernement vient de publier dans le Journal Officiel six décrets exécutifs portant création de nouveaux instituts et facultés au sein de certaines universités du pays. Il s'agit des universités de Tlemcen, Sétif, Boumerdès, Bordj Bou-Arréridj, Ghardaïa et Guelma. Ainsi, se basant sur des rapports présentés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le gouvernement, après approbation du président de la République, a modifié et complété certains décrets exécutifs concernant le nombre et la vocation des facultés et instituts composant les universités en question. Pour l'universi-

té de Tlemcen, le gouvernement a fixé le nombre des facultés à huit, entre celles de Médecine, de Droits et des Sciences politiques et des Lettres et des langues, entre autres.

L'université de Sétif elle, est répartie en dix facultés et instituts, où l'on cite notamment la faculté des Sciences, de Médecine, des Sciences économiques, commerciales et sciences de la gestion ainsi que des instituts d'Architecture et des sciences de la terre et d'Optique et de mécanique de précision.

En plus de cinq Facultés, l'Université de Boumerdès sera dotée d'un Institut de génie électrique et électronique, a décrété le gouvernement dans un récent Journal officiel. La même université sera dotée de 4 nou-

veaux vice-rectorats qui seront chargés, respectivement, de La formation supérieure du premier et deuxième cycle, la formation continue et les diplômes et la formation supérieure de graduation, la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire et la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation, les relations extérieures, la coopération, l'animation et la communication et les manifestations scientifiques et enfin, le développement, la prospective et l'orientation.

En outre, l'université de Guelma sera dotée de sept facultés, et celles de Bordj Bou-Arréridj et de Ghardaïa seront dotées, de leur côté, de quatre instituts chacune.

M. C.

AFFAIRE ALGÉRIE TÉLÉCOM

Peines confirmées pour les accusés

La Cour d'appel de Sétif a confirmé les peines infligées en première instance, le 21 octobre dernier, par le tribunal de Sétif, à l'encontre des ex-cadres supérieurs d'Algérie Télécom. Slimane Kheireddine, Mouloud Djaziri, ex-directeurs généraux de cette entreprise, et Boualem Adjane, ancien responsable financier, poursuivis notamment pour dilapidation de deniers publics, ont été ainsi condamnés, respectivement, à 5, 3 et 2 années d'emprisonnement et au versement d'une amende de un million DA. Pour rappel, le jugement de cette affaire avait été mis en délibéré, mercredi dernier, après trois reports successifs. Cette affaire est l'une des innombrables affaires qui a secoué l'opérateur historique de téléphonie mobile, impliquant ses principaux dirigeants et cadres. Déjà, en 2007, un de ses anciens directeurs généraux, Brahim Ouarets, est passé devant la justice. Il est poursuivi ainsi que dix autres cadres de la compagnie et des entrepreneurs privés pour dilapidation des deniers publics, conclusion de marchés douteux et falsification d'écritures publiques. Le montant du préjudice a été estimé 222 millions de dinars (2,3 millions d'euros). Il écope de cinq ans de réclusion criminelle. La série noire pour l'entreprise continue. A peine deux ans plus tard, en octobre 2009, son successeur, Slimane Kheireddine, est sur la sellette. Pour une affaire de corruption, il écope lui aussi de la même peine : cinq années de prison.

S. B.

IL SERA SOUMIS AU PARLEMENT LA PROCHAINE SESSION

Revoilà le projet de code communal

Le projet de code communal tant attendu pourrait finalement être soumis au Parlement lors de la session de printemps, a annoncé, hier, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Abdelaziz Ziari qui n'omet pas de préciser que ce texte est «prêt». Invité de la radio nationale, M. Ziari a indiqué que cette session examinera également les deux projets de loi sur l'aménagement du territoire et sur le statut de comptable, précisant que l'assemblée est tenue "d'examiner et de débattre de tous les projets de loi soumis par le gouvernement". A une question sur les raisons du "retard" enregistré dans la discussion de projets de loi "importants" tels les codes communal et de wilaya et la loi de régulation du budget, M. Ziari a affirmé que "l'importance que revêtent ces lois requiert un temps nécessaire pour le débat, la consultation et le dialogue entre toutes les parties", notant que l'APN "comprend" que l'examen de ces lois par le gouvernement demande du temps. «L'Assemblée en tant que législateur intervient quand la nécessité de légiférer ou d'amender est requise et ce, dans l'intérêt du citoyen algérien, sachant que le rendement de l'APN ne se mesure pas au nombre de lois", a-t-il estimé. Sur un autre registre, l'invité de la radio affirme que la relation entre le gouvernement et l'APN, était une relation de «complémentarité et non de confrontation». Pour lui, «le rôle de l'assemblée est d'aider et de soutenir le gouvernement et non d'entraver son action».

I. A.

COOPERATION ALGERO-SOUDANAISE

Sellal reçoit un représentant de l'Union des paysans soudanais

L'Union des paysans soudanais, conduite par son président, a été reçue, hier, par Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau. L'entretien entre les deux parties a permis d'exposer leur expérience dans le domaine de l'hydraulique agricole, a fait savoir, dans un communiqué, le ministère. Les parties ont également discuté des voies et moyens à mettre en œuvre en vue de développer la coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau, a-t-on ajouté. La rencontre a, entre autres, permis aux deux parties d'avoir un large échange de vues sur les questions liées au climat, la sécheresse et l'irrigation des terres agricoles, notamment l'utilisation des équipements économisateurs d'eau. L'occasion a été également donnée au président de l'Union des paysans soudanais, M. El Mardhi cheikh, et Abdelmalek Sellal d'évoquer les actions des deux pays dans le domaine de réalisation de périmètres irrigués et retenues collinaires, a-t-on expliqué dans le même communiqué. La démarche et l'expérience algérienne visant la récupération des eaux usées épurées réutilisées dans le domaine de l'agriculture a beaucoup intéressé la délégation soudanaise, cite la même source. Cette démarche, a-t-on noté, constitue un apport supplémentaire en ressource hydrique. Le ministre algérien a exprimé sa disponibilité à œuvrer au renforcement de la coopération entre les deux pays en matière de ressources en eau, a-t-on conclu.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2009/2010

Nette augmentation de la superficie fertilisée

La campagne labours-semailles 2009/2010, qui vient de s'achever, s'est déroulée «dans de très bonnes conditions à la faveur des mesures prises tant techniques qu'économiques», a précisé un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, parvenu à notre rédaction, hier. Selon la missive, ce qui caractérise la présente campagne des précédentes, «c'est la large disponibilité des semences et engrais au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), et le niveau d'enlèvement des semences et d'engrais satisfaisant». Cette campagne, ajoute la même source, «est marquée par une nette évolution des enlèvements des semences certifiées et une progression notable des superficies fertilisées». Ces dernières ont justement atteint un niveau de plus de 400 mille hectares, soit une augmentation de 207% par rapport au niveau de réalisation de la campagne écoulée, évalué à 130 mille hectares. Ces résultats ont été obtenus, ajoute le communiqué, «grâce au dispositif technique et économique mis en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural». Le ministère, dans son communiqué, a tenu à noter «la nette évolution des enlèvements des semences certifiées évalué à 952 mille quintaux, soit 84% des enlèvements des semences, ainsi qu'un niveau d'enlèvement des engrais satisfaisants par rapport à la campagne écoulée». Il a également, tenu à saluer «l'adhésion des céréaliculteurs à la politique de renouveau agricole mise en place par le ministère pour mieux organiser la filière céréalière et la professionnaliser». L'adhésion massive des céréaliculteurs à l'interprofession atteste, selon la même source, «un changement notable des mentalités, et ce, en allant d'une méthode culturelle traditionnelle peu rentable à une méthode moderne qui contribue à l'amélioration de la production, fondée sur des bases scientifiques fiables et efficaces».

CHAFIKA KAHLAL

L'euro accentue ses gains et repasse au-dessus de 1,40 dollar

L'euro repassait au-dessus de 1,40 dollar hier, pour la première fois en près d'une semaine, alors que de nouvelles mesures d'austérité en Grèce rassuraient sur la volonté des autorités de régler la crise budgétaire sans précédent que connaît le pays. L'euro valait 1,4010 dollar contre 1,3959 dollar mardi, la monnaie unique européenne progressait face au yen à 126,63 yens contre 126,17 yens. Le dollar était stable face à la devise nipponne à 90,38 yens, contre 90,39 mardi soir. Le Premier ministre grec Georges Papandréou a été contraint d'annoncer mardi, sous la pression de l'Union européenne, des mesures d'austérité supplémentaires pour assainir les finances publiques, alors que Bruxelles devait officiellement donner son avis hier sur le programme d'économies grec. Parmi les mesures figurent le gel total des salaires des fonctionnaires, un relèvement de l'âge légal du départ à la retraite et une augmentation des taxes sur les carburants. Autre possible pression sur l'euro, l'activité continue de se redresser dans la zone euro, mais un peu moins rapidement que les mois précédents, selon la dernière livraison hier de l'indice composite des directeurs d'achats (PMI) publiée hier mercredi. Les investisseurs seront également attentifs à la publication aux Etats-Unis des chiffres de l'emploi dans le secteur privé ainsi que de l'indice ISM d'activité dans les services, tous deux pour janvier. Aujourd'hui seront connues les décisions de politique monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE) et de la Banque centrale européenne (BCE). La livre britannique était presque stable face à l'euro à 87,43 pence pour un euro, mais progressait face au dollar à 1,6022 dollar. La monnaie helvétique était presque stable face à l'euro à 1,4731 franc suisse pour un euro, et progressait face au dollar à 1,0514 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.121,07 dollars contre 1.111 dollars mardi.

R. E.

SARKOZY VEUT RELIER LA CORSE AU GAZODUC GALSI

Des négociations avec l'Algérie et l'Italie sont en cours

Le Gazoduc Galsi, qui relie l'Algérie à l'Italie, sera raccordé à la Corse. C'est du moins ce qu'espère le président français Sarkozy qui a annoncé, lors d'un discours tenu mardi dernier à Ajaccio, que les autorités françaises allaient soumettre la proposition de raccorder le gazoduc à la Corse et d'engager des négociations dans ce sens, lit-on dans l'édition d'hier du journal local Corse-matin.

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

Selon ce journal, le projet permettra à l'île d'assurer son « indépendance énergétique » dont l'approvisionnement qui s'effectuait jusqu'ici par bateau coûte cher. Pour Sarkozy, ce choix est stratégique. « C'est une décision extrêmement importante », a affirmé le chef de l'Etat, qui effectuait une visite en Corse sur le thème du développement durable. « C'est un symbole pour la France et un grand progrès pour l'île », a-t-il poursuivi, en insistant sur « l'indépendance énergétique » que ce raccordement allait procurer à la Corse dont le coût est estimé à 425 millions d'euros. « C'est une chance à ne pas rater pour la France qui compte soumettre aux porteurs du projet Galsi, l'Algérie et l'Italie, le raccordement à cette infrastructure stratégique », a-t-il poursuivi. Chargeant dans ce sens son ministre de l'Energie et du Développement durable, Jean Louis Borloo de reprendre



Nicolas Sarkozy, président de la République française.

les discussions avec le gouvernement algérien et italien en vue de trouver un terrain d'entente.

Lui emboitant le pas, l'expert en études stratégiques, A. Chabanon, estime que « la France ne peut pas rater le train en marche car il y a urgence ». « Faute de quoi, la France perdrait une chance historique d'adhérer à ce dossier qui offre de sérieux atouts notamment en termes de santé publique et d'économie », plaide-t-il. Côté environnement, le raccordement du Galsi à la Corse assurera une baisse de CO2 de 25 à 30 % avec du gaz naturel. De plus, il permettra la suppression de la pollution cancérigène des centrales ther-

miques fonctionnant au fioul lourd. Sur le plan économique, les coûts de la consommation en énergie domestique baisseront de 40%, poursuit-il.

Depuis 2005, les élus de Corse ont fortement plaidé pour le projet de raccordement de l'île au Galsi. Des contacts avec le gouvernement italien ont été entrepris et un « Monsieur GALSI », Jean-Pierre Leutertriois, a été nommé en avril 2008.

S'agissant des coûts de raccordement, la France devrait impliquer l'Union européenne eu égard à l'importance du projet qui concernera l'espace euro-méditerranéen.

M. C.

SUPPRESSION DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

L'ENIEM dresse son bilan

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), n'a pas été affecté par la suppression du crédit à la consommation, décidée en 2009 par le gouvernement, selon le chargé du marketing et de la communication de cette même entreprise. « Cela n'a pas influé négativement sur les ventes de nos produits », a-t-il assuré.

Auparavant, les appareils électroménagers produits par l'ENIEM pouvaient être acquis par le biais de crédits octroyés par une banque française de droit algérien, a rappelé M. Boudjemai Kamel. Il expliquera, de ce fait, que le crédit à la consommation doit être confié, pour assurer sa réussite, à des organismes natio-

naux spécialisés en vue d'éviter le surendettement des ménages tout en permettant aux entreprises de booster leurs ventes. En matière d'écoulement des produits électroménagers de son entreprise, ce responsable a fait état de la réalisation, durant l'exercice 2009, d'un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de DA, avec une progression de l'ordre de 3% comparativement à l'exercice 2008.

Il ressort de la structure de ce chiffre d'affaires que la vente d'appareils de réfrigération représente 48%, suivie de celle des cuisinières (23%), des climatiseurs (12%), des chauffe-bains (7%) et des machines à laver (6%). Le reste provient de la commercialisation d'autres produits du froid, tels que les appareils de conservation et

les armoires vitrées, selon les détails fournis par M. Boudjemai, qui a estimé la valeur totale de la production de 2009 à 4,8 milliards de DA.

Esquissant les perspectives du développement de l'ENIEM, après l'effacement de ses dettes par l'Etat (près de 14 milliards de DA) durant le second semestre de l'année écoulée, M. Boudjemai a affirmé que « maintenant qu'elle est affranchie du poids d'une dette structurelle qu'elle traînait comme un boulet depuis près de 20 ans, l'ENIEM ambitionne d'augmenter sur le marché ses parts de vente de produits électroménagers ».

Actuellement, l'ENIEM se positionne sur le marché national à hauteur de 65% pour les réfrigérateurs, 25%

pour les cuisinières et 10% pour les climatiseurs, selon l'estimation de ce gestionnaire.

Cependant, a-t-il ajouté, « seule une étude technico-économique, dont la réalisation coûte très chère, est à même de déterminer la réalité du marché ». S'agissant de son programme d'action 2010, ce leader national de l'électroménager prévoit, outre l'amélioration du design de certains modèles d'appareils de réfrigération, de diversifier sa gamme de production des appareils de cuisson et de climatisation, ainsi que le lancement d'un nouveau modèle de radiateur à gaz pour accompagner le programme national de raccordement des ménages en cette source d'énergie.

M. B.



RAIS HAMIDOU, DÉVELOPPEMENT LOCAL

VERS UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ MARINE

La commune de Rais Hamidou a tracé un programme très riche en vue d'une reprise de l'activité marine dans la localité. A cet effet, le projet du port dit «Franco», lancé le premier semestre de l'année en cours, est désormais à l'étude.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Ce projet s'accompagnera, a affirmé le premier responsable de la commune, M. Boudjemâ Zioua, lors de son passage à la radio Bahdja, de la mobilisation et l'acquisition de 65 bateaux de pêche et un grand bassin pour aquaculture.

La commune de Rais Hamidou, connue pour sa grande richesse et sa diversité de faunistique et floristique marine, connaît un certain essor en matière d'infrastructure, ce qui participera au développement local et à la résorption du chômage, dès lors que plusieurs postes budgétaires et autres postes vacataires seront créés avec la réalisation de ce projet. Ce dernier, qui coûtera à la commune plus de 54 milliards de centimes a été bien accueilli par la population locale, surtout les jeunes désœuvrés qui y voient une planche de salut.

D'un autre côté, le président de la commune de Rais Hamidou a réaffirmé la volonté de la commune



La commune de Rais Hamidou recèle d'énormes potentialités touristiques.

concernant la fermeture de l'usine de ciment qui représente un danger sur la santé des citoyens, notamment ceux habitant à proximité de cette infrastructure. Cependant, un obstacle de taille se dresse quant à la fermeture de l'usine. Il s'agit du chômage qu'engendrera cette courageuse décision.

C'est pour cette raison que les autorités s'attèlent à trouver une solution à même de fournir de l'emploi à ceux qui vont quitter l'usine. M. Zioua regrette que la commune de Rais Hamidou ait perdu un peu de sa superbe à cause «de l'absence de programmes de développement touristique dans la région depuis l'indépendance, ce qui a engendré un manque en matière de tourisme», alors que la commune de Rais Hamidou, selon l'intervenant, a une

grande capacité touristique vu sa beauté et sa position géographique, elle qui est située à 2 kilomètres des plus belles plages de l'Algérois.

La commune n'a hélas pas assez de ressources financières pour la promotion du tourisme dans la localité car il ne lui est alloué que 3,5 milliards centimes comme budget annuel.

Cette même difficulté financière retarde, selon le responsable, plusieurs projets de développement à l'instar du logement du moment où plus de 40 bâtiments dans la commune ont été classés dans la zone «orange», nécessitant le relogement de leurs occupants. Ce dossier a été confié à la wilaya d'Alger qui a le pouvoir d'y trancher afin que les habitants soient relogés dans les mois à venir.

C. K.

BORDJ EL BAHRI, CADRE DE VIE

L'EAU ET LE GAZ FONT DÉFAUT

Plusieurs localités dans la capitale ne sont pas encore raccordées au gaz de ville et l'eau ne coule pas dans les robinets. Les habitants de la rue Houari Boumediene, sise dans la commune de Bordj El Bahri, expriment leur inquiétude, eux qui sont confrontés à situation difficile dans laquelle ils vivent durant plus d'une dizaine d'années.

Les citoyens qui ont bénéficié de lots de terrain et qui ont achevé leurs constructions n'ont pas encore été raccordé au gaz et à l'AEP, ce qui devait se faire juste après l'acquisition des terrains. Même les colporteurs d'eau ne s'aventurent pas dans leur quartier vu l'état lamentable dans lequel se trouvent les routes. L'absence d'eau potable représente



un réel danger pour les habitants vu le manque alarmant d'hygiène et l'apparition de maladies, surtout en ce qui concerne les enfants en bas

âge. L'autre problème a trait au raccordement anarchique de l'électricité depuis les poteaux électriques avec tous les dangers que cela peut engendrer. La détérioration des routes de la localité, notamment celle de la rue Houari-Boumediene, constitue un autre calvaire pour les habitants surtout en hiver où ils pataugent littéralement dans la boue. La région n'a bénéficié d'aucun programme d'aménagement des routes. D'autre part, le problème du réseau d'assainissement dans cette région se pose avec acuité. Les habitants se sont trouvés dans l'obligation de recourir au système D.

Il ont pris l'initiative de construire eux-même le réseau d'assainissement avec tous les risques que cela comporte.

C. K.

MAHELMA

Plusieurs projets à l'horizon



La commune de Mahelma, au nord d'Alger, a entamé, selon un responsable de la commune, plusieurs projets, et en a tracé plusieurs autres à réaliser en 2010. Le premier projet réalisé et qui n'attend que son démarrage est le marché de proximité. Il ne reste à la commune que la désignation des bénéficiaires dont la majorité sera constituée de jeunes, après l'étude de leurs dossiers. Il est à noter que le marché abritera des magasins ainsi que des étals. Cette structure sera dotée d'un parking pour mettre fin au problème de stationnement. Le secteur de l'éducation va se renforcer d'un lycée d'ici la rentrée scolaire prochaine. ce projet viendra, ajoute le responsable, «pour soulager les lycéens de la commune qui se déplacent jusqu'à Zéralda pour étudier et cela en l'absence de transport scolaire».

C. K.

BAB-EZZOUAR, CITÉ SORECAL

Beaucoup reste à faire



Les habitants du quartier Sorécal, à Bab-Ezzouar, dans la capitale, souffrent toujours de nombre de problèmes qu'ils n'arrêtent pas de signaler aux autorités, mais en vain. La détérioration du réseau d'assainissement dans le quartier pose un grand problème puisque le quartier ressemble aujourd'hui à une grande décharge et un endroit de prédilection des rats et animaux errants. Les débris que laissent derrière eux chaque jour les marchands du marché de Sorécal ne fait toujours pas réagir les autorités concernées qui ont reçu plusieurs revendications et plaintes de la part des citoyens de la cité. Le stationnement anarchique des voitures des visiteurs de ce marché ou encore les commerçants bloque toujours l'entrée du quartier ce qui pénalise les habitants.

C. K.

SOUTERRAIN DE LA PLACE AUDIN

Les trottoirs en piteux état

La grande opération d'aménagement des trottoirs de la capitale, notamment ceux de la commune d'Alger-Centre, ne semblent pas près de s'achever. Les trottoirs du souterrain de la place Audin se trouvent dans un piteux état et sont apparemment sur la liste de réaménagement. Des parties de ces trottoirs ont été détruites en vue d'une opération de rénovation, mais la situation perdure depuis déjà un bon bout de temps.

C. K.



BRÈVES DE BLIDA

Hôpital psychiatrique Frantz-Fanon

L'hôpital psychiatrique Frantz-Fanon de Blida, construit au début du siècle, s'étendant sur plusieurs hectares, était d'une renommée continentale grâce à son environnement agréable et calme. Malheureusement, ce joyau, qui, à l'origine, était un asile réservé exclusivement aux aliénés mentaux, a été transformé en CHU, perdant, de ce fait, sa vocation première. Jadis, le visiteur ne pouvait pas distinguer entre un malade mental et un malade somatique. De par leurs effets vestimentaires, bleu de travail (Shangai), casquette et leur allure quelque peu évasive, l'on est d'emblée amené à reconnaître qu'il s'agit de malades mentaux.

Ces malades mentaux doivent regretter certainement, même s'ils ne le réalisent pas réellement, le bon vieux temps. Par ailleurs, selon un état des statistiques des consultants et urgences établi par le bureau des entrées de l'hôpital Frantz-Fanon, 35.341 patients ont été consultés du 1er janvier 2009 au 30 novembre 2009.

Selon notre source, le nombre de patients admis est de 2.998, le nombre de sorties : 2.981, le nombre de patients restants : 817, le nombre de journées d'hospitalisation : 291.380.

«Virus» du commerce dans la ville des Roses

Le travail au noir et l'activité parallèle sont entrés dans les mœurs des citoyens, dont la plupart sont des fonctionnaires et des salariés.

Des retraités et pensionnaires exercent une activité pour pouvoir améliorer leur niveau de vie. On les trouve chauffeur de taxi clandestin, marchand de fripe et vendeur de voitures d'occasion. L'essentiel est d'arrondir leur fin de mois.

Décidément, tout le monde est atteint par le virus du commerce dans la ville des Roses.

L'agriculture, un créneau porteur



Le secteur agricole demeure très attractif eu égard aux immenses potentialités de développement que recèle la plaine de la Mitidja, l'une des régions les plus fertiles du pays. La superficie agricole utile de

la wilaya est de 56 mille ha, dont 22.800 en irrigué. Le projet de construction des ouvrages de dérivation de Oued Djer est en cours. Selon notre source, la mise en service prévisionnelle est prévue le premier semestre 2010. Ce projet vise le transfert de l'eau vers le barrage El-Moustaqbal pour contribuer à l'irrigation de 24 mille hectares de la plaine de la Mitidja Ouest ce qui permettra la création de 225 à 4.650 postes d'emploi et une augmentation de la production agricole de la Mitidja.

Concurrence déloyale

Dans la ville de Blida, selon notre enquête, il est impossible aux chauffeurs de taxi d'exercer leur activité face à la rude concurrence déloyale des taxis clandestins au nombre important. Le métier de chauffeur de taxi clandestin préoccupe de plus en plus les chauffeurs de taxis conventionnels. Pour mettre fin à cette anarchie qui touche dans le transport, la lutte contre les taxis clandestins est imminente.

S. B.

TIZI-OUZOU, RELANCE ÉCONOMIQUE

DEVELOPPEMENT TOUS AZIMUTS

La relance économique à Tizi-Ouzou prend de la vitesse. Une réalité mise en évidence par le nombre de réalisations dans les différents secteurs des directions exécutives, dont les plus remarquables sont les travaux publics et le transport qui ont connu une importante amélioration.

PAR PAR KAHINA ABOUD

La wilaya de Tizi-Ouzou connaît ces dernières années une relance économique très remarquable, vu les nombreux projets réalisés sur l'ensemble de son territoire. De ce fait, une grande part du budget alloué à la wilaya a été consommé, estimé, selon le wali, à 70,4 milliards de dinars contre 21,2 milliards de dinars pour le quinquennat précédent 2000-2004. Le volume des crédits a pratiquement triplé pour trois exercices successifs 2007/2008/2009. 750 milliards de dinars ont été consommés en 2007, volume qui a presque doublé en 2008, soit près de 1.800 milliards de dinars, pour atteindre les 2 mille milliards de dinars en 2009, ce qui signifie que la relance économique à Tizi-Ouzou prend de la vitesse. Une réalité mise en évidence par le nombre de réalisations dans



La ville de Tizi-Ouzou connaît un important boom économique.

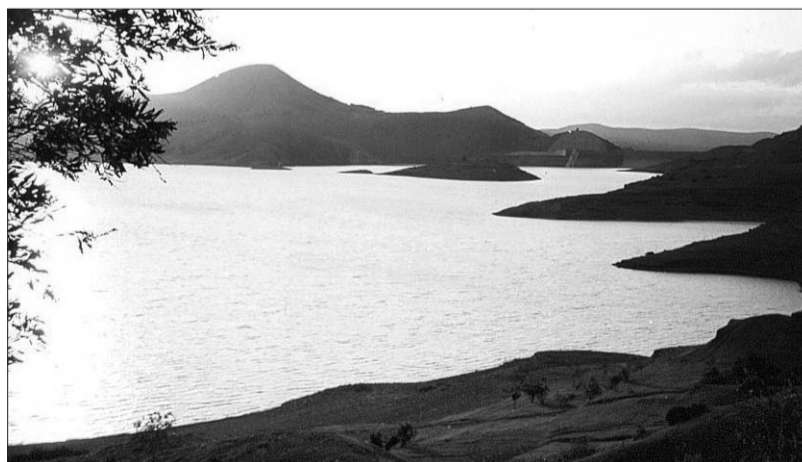
les différents secteurs des différentes directions exécutives, dont les plus remarquables celui des travaux publics et celui du transport qui ont connu une importante amélioration sur l'ensemble du territoire de Tizi-Ouzou, en témoignent la qualité et le nombre de projets enregistrés, dont la rocade Nord, le dédoublement de la RN 12 Tizi-Azazga, une réalisation qui atténuera sûrement le nombre des accidents de la circulation ainsi que les bouchons dont souffrent les usagers de ce tronçon de près de 30 km, la voie ferrée Tizi-Ouzou-Azazga en passant par le pôle universitaire de Tamda, le téléphérique Redjaouna-Tizi-Ouzou, la voie

ferrée Tizi-Ouzou-Alger et un tunnel entre Tadmaït et Draâ Ben Khedda. Les autres secteurs ne sont pas en reste, puisque dans le secteur de la santé, il y a lieu de souligner le centre anti-cancéreux de Draâ Ben Khedda, dont les travaux sont à un stade avancé. Le secteur de l'hydraulique connaît, lui aussi, un développement énorme on évoque ici les barrages de Taksebt et de Koudiet Oucerdoune, qui ont permis de ne plus manquer d'eau potable dans tous les foyers de Tizi-Ouzou. En effet, les réseaux d'AEP touchent la totalité des villes et villages de la wilaya de Tizi-Ouzou.

K. A.

CHLEF, BARRAGES DE OUED FODDA ET SIDI YACCOUB

Un apport de plus de 20 millions de mètres cubes



PAR KAWTHER HELAÏMI

Selon la Direction de l'hydraulique, un apport de plus de 20 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires a été enregistré depuis la mi-décembre par les barrages de Oued Fodda et de Sidi Yacoub, dans la wilaya de Chlef. Cet apport qualifié "d'important"

par les services de l'hydraulique porte le volume total emmagasiné par les deux barrages à 147,2 millions de mètres cubes, dont 21,3 millions de m3 par le barrage de Oued fodda et 125,9 millions de m3 par celui de Sidi Yacoub. Au début de l'année 2009, les deux barrages totalisaient un volume de 128 millions de m3, a-t-on rappelé de même

source, ajoutant que ce volume a atteint plus de 165 millions de m3 la fin mai de la même année. Hormis l'année 2009 où le niveau d'eau des deux ouvrages a augmenté sensiblement en raison de la bonne pluviométrie, l'apport enregistré en 2008 a été insignifiant puisqu'à la fin mai 2008, les deux barrages totalisaient en tout un volume de 36 millions de m3. Estimant "important" le niveau d'eau des deux ouvrages, les services de la Direction de l'hydraulique n'écartent pas une reconduction du quota destiné à l'irrigation qui s'élevait en 2009 à près de 40 millions de m3, soit sept fois plus que celui de l'année 2008. Une superficie de 10 mille hectares, dont 5.800 hectares d'agrumes, 2 mille hectares destinés à la culture de pomme de terre et 1.500 hectares de céréales en irrigué, bénéficient de l'irrigation dans la wilaya de Chlef.

K. H.



GUELMA, GUELAÂT BOU SBAÂ

UN BILAN SATISFAISANT

Dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009, les populations des communes de Nemcheya, Boumahra, Belkheir, Beni Mezline et Djeballa Khemissi relevant de la daïra de Guellaât Bou Sbaâ ont bénéficié de plusieurs opérations d'intérêt général, améliorant ainsi considérablement leur cadre de vie.

PAR HAMID BAALI

La daïra de Guellaât Bou Sbaâ qui regroupe les communes de Nemcheya, Boumahra, Belkheir, Beni Mezline et Djeballa Khemissi, s'est illustrée par la réalisation d'appréciables projets dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009. Bénéficiant du gaz naturel grâce à une enveloppe budgétaire de 20 milliards de centimes, 650 ménages implantés dans le chef-lieu de daïra sont désormais raccordés et 2.850 au niveau de l'ensemble des localités. Cette précieuse source d'énergie a été vivement accueillie par la population qui est enfin soulagée du sempiternel parcours du combattant relatif à la recherche de la fameuse bouteille de butane qui se fait rare durant la saison hivernale.

Le secteur de l'habitat a connu un essor considérable puisque 1.409 logements ruraux, 472 loge-



Guellaât Bou Sbaâ a bénéficié de plusieurs projets d'amélioration du cadre de vie.

ments sociaux participatifs, 270 logements sociaux à caractère locatif et 244 RHP ont été réalisés durant ces cinq dernières années et d'autres quotas conséquents sont inscrits dans le cadre du quinquennal 2010-2014. Une cagnotte de 3,668 milliards de centimes a été consommée dans la réhabilitation de 12 écoles primaires, 7 collèges et un lycée au titre du FCCL, (fonds commun des collectivités locales). Six bibliothèques ont été édifiées et ont nécessité une manne de 4, 830 milliards de centimes.

Lors d'une réunion tenue cette semaine au centre culturel de Guellaât Bou Sbaâ, le wali a annoncé aux représentants de la société et du mouvement associatif que les pouvoirs publics ont décidé, dans le cadre du quinquennal qui démarre cette année, la réalisation d'un hôpital et d'une annexe de la Protection civile au niveau du chef-

lieu, une sûreté de daïra à Boumahra et Nemcheya et une brigade du darak el watani à Djeballa Khemissi et Beni Mezline. La localité de Nemcheya a décroché, au titre de 2010, d'importants projets : amélioration de l'AEP, de l'assainissement et désenclavement des mechtas Setha, Bir Ouelâa, Sidi Said, Métayel, Asfour, Gablet El Kef, El Malah et Ouled Chatha, extension du réseau de gaz naturel, édification d'un nouveau siège d'APC, d'un second collège, d'une salle de soins à El Maleh, d'une antenne de la protection civile, d'un CFPA, de l'extension de la polyclinique, de quotas de logements toutes formules confondues, d'Abribus, de l'affectation d'une ambulance, d'un camion de ramassage d'ordures ménagères et d'un rétrochargeur. D'autre part, sept mechtas bénéficieront de l'électrification rurale.

H. B.

EL-TARF, ZONES HUMIDES

Elaboration d'un plan de gestion

PAR MAYSSA FETTOUCHE

Selon le directeur du parc national d'El-Kala (PNEK), un plan de gestion des sept zones humides de la wilaya d'El-Tarf sera "finalisé cette année". Le plan, issu d'un "brain storming" qui aura mis à contribution l'ensemble des parties intervenantes, sera axé, selon M. Moncef Bendjedid, sur "la valorisation économique et touristique" des sites ciblés, sur "l'exploitation rationnelle des richesses et leur protection" et sur "la levée des contraintes pouvant entraver la bonne gestion de ces espaces névralgiques et fragiles, tout en restant dans la logique de sauvegarde des sites classés sur la liste Ramsar". Rappelant que les zones humides figurent parmi les milieux les plus productifs au monde, il a révélé que le plan de gestion attendu sera fondé sur une



"stricte application des textes relatifs à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, notamment la loi du 19 juillet 2003". Dans ce cadre, les concessionnaires exploitant les lacs et les mouillères seront "tenus à certaines obligations pour la sauvegarde du patrimoine naturel", dont l'exploitation devra s'appuyer sur une "gestion rationnelle des ressources naturelles dans le cadre de l'application du processus de déve-

loppement durable", selon le directeur.

La recherche scientifique au niveau du PNEK et son complexe de zones humides "mettra à la disposition de l'humanité un stock inépuisable de connaissances fondamentales", d'où la nécessité de prendre en compte la gestion multisectorielle de ces zones humides, dont cinq sont une partie intégrante du parc national. Il s'agira, à ce propos, de définir le rôle de chacun des intervenants, notamment les services de l'hydraulique, de l'agriculture et des forêts, selon le même responsable, pour qui cette "synchronisation des actions" sera la pierre angulaire du plan d'action attendu pour 2010. La wilaya d'El-Tarf compte sept zones humides, à savoir les lacs Tonga, Oubeïra, Mellah, Bleu, Noir et des Oiseaux, en plus de l'aunlaie de Aïn Khïar.

M. F.

OUM EL-BOUAGHI, CHÔMAGE

Les chiffres du wali

Au cours de la cérémonie d'ouverture des journées "portes ouvertes" sur les dispositifs d'emploi, qui s'est déroulée dimanche dernier, le wali d'Oum El-Bouaghi a déclaré que le taux du chômage a été ramené de 39 à 14,46% en dix années. S'exprimant en présence d'un représentant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de responsables des dispositifs nationaux d'aide à l'emploi, il a également souligné "l'impact positif du programme de développement du président de la République sur les plans social, économique et culturel". De son côté, le représentant du ministère du Travail a mis l'accent sur les mesures en faveur de l'emploi contenues dans la loi de finance complémentaire 2009, citant les "multiples exonérations fiscales et parafiscales". Cette manifestation de trois jours, organisée à la maison de la culture d'Oum El-Bouaghi, réunit les représentants d'institutions bancaires, des dispositifs de soutien à l'emploi et des gérants de micro-entreprises actives. Les intervenants ont souligné l'importance des dispositifs publics de soutien à l'emploi qui accompagnent les jeunes promoteurs depuis la conception des projets à leur concrétisation, démarche contenue dans le slogan de la manifestation : "Initiative-Accompagnement-Insertion". Une exposition, organisée par le Crédit populaire algérien (CPA) et la Banque de développement local (BDL), la Caisse de sécurité sociale (CNAS), l'Inspection du travail et des micro-entreprises de jeunes, présente au public, nombreux à l'ouverture de la manifestation, les mécanismes en vigueur de lutte contre le chômage. Les chiffres rendus publics à l'occasion de ces journées portes ouvertes laissent, par ailleurs, apparaître la création de 20.084 emplois, en 2009, dans cette wilaya.

S. Z.

M'DAOUROUCH (SOUK-AHRAS)

Bientôt un foyer pour personnes âgées

A M'daourouch, localité située à 45 km à l'est de Souk-Ahras, un foyer d'accueil et de prise en charge des personnes âgées sera réceptionné courant 2010. Selon le directeur de l'Action sociale (DAS), cette infrastructure, dont les travaux ont été lancés en janvier 2008, enregistre un taux de réalisation estimé à 80%. Le foyer compte deux dortoirs totalisant 120 lits (60 pour hommes et autant pour les femmes), un restaurant, un hammam, un espace vert et deux logements d'assistance. Quelque 300 personnes âgées vivant dans des conditions sociales difficiles ont été recensées dans la wilaya de Souk-Ahras, selon le DAS. Ils proviennent des wilayas environnantes où sont délaissés par leurs enfants, a souligné le même responsable, ajoutant que la direction de l'Action sociale a réussi à réinsérer certains d'entre eux dans leurs familles. Il a également indiqué qu'une enveloppe de 2 millions de dinars a été consacrée à la restauration des centres d'accueil de Souk-Ahras et de Sedrata où le chauffage central a été mis en état de fonctionnement et les repas servis aux pensionnaires améliorés. Le DAS a, par ailleurs, fait savoir qu'une école de jeunes sourds-muets sera réceptionnée pour la prochaine rentrée scolaire à Taoura (20 km au sud de Souk-Ahras). Cet établissement, achevé au mois de décembre dernier, comprend 60 places pédagogiques et un internat de 20 places.

Les responsables du secteur de l'action sociale de la wilaya de Souk-Ahras projettent également l'inscription d'une école pour jeunes aveugles devant accueillir 27 enfants non voyants, actuellement scolarisés dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

W. M.

Nouvel attentat contre des pèlerins chiïtes

Au moins 17 personnes dont une femme et deux enfants ont été tués hier et 116 autres blessées dans un nouvel attentat à l'explosif commis à l'entrée de la ville irakienne de Kerbala au sud de Baghdad.

L'explosion s'est produite sur la route reliant Hilla à Kerbala où les pèlerins arrivaient en masse pour participer vendredi à une importante cérémonie religieuse.

Lundi, 41 pèlerins chiïtes ont également été tués et 106 autres blessés dans un attentat similaire commis près de Kerbala et ce, malgré la présence renforcée des services de sécurité autour et dans cette ville sainte.

Accord de principe sur le désarmement nucléaire



Les Etats-Unis et la Russie ont conclu un accord de principe en vue d'un traité de désarmement nucléaire pouvant succéder à l'accord START.

Le futur traité abaisserait le nombre maximum des têtes nucléaires pouvant être détenues par chacun des deux pays entre 1.500 et 1.675.

Un émissaire du président américain Barack Obama s'est rendu à Genève afin de mettre la dernière main aux détails de l'accord, dont tous les éléments seraient à présent discutés.

La CPI revient à la charge

Le gouvernement soudanais a accusé hier la Cour pénale internationale (CPI) de vouloir compromettre les élections d'avril et le dialogue avec la rébellion du Darfour, en réexaminant l'accusation de génocide qui ne fait pas partie du mandat d'arrêt contre le président Omar el-Béchir.

"Le moment choisi pour annoncer cette décision montre que la CPI veut stopper le développement politique au Soudan", a déclaré le ministre d'Etat à l'Information et porte-parole du gouvernement.

La chambre d'appel de la CPI a ordonné hier aux juges de première instance de réexaminer leur décision de ne pas retenir le génocide dans leur mandat d'arrêt contre M. Béchir.

Ces juges avaient émis le 4 mars 2009 un mandat d'arrêt contre le président soudanais pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour (ouest du Soudan) mais n'avaient pas retenu le génocide demandé par le procureur Luis Moreno-Ocampo qui avait interjeté appel en juillet 2009.

L'ONU VEILLE À LEVER TOUT MALENTENDU SUR LES PROPOS DE SON SG CONCERNANT LE SUD-SOUDAN

L'AUTODÉTERMINATION, UNE ÉCHÉANCE SENSIBLE

L'ONU a souligné hier dans un communiqué qu'il revient à la population du Sud-Soudan de voter ou non pour son indépendance, lors du référendum prévu dans un an. Son rôle sera de s'efforcer d'éviter le retour à la guerre en cas de victoire du oui.

PAR NINA SARATI

L'ONU a souhaité clarifier les propos tenus samedi par son secrétaire général, Ban Ki-moon, dans une interview à Addis Abeba où il assistait au sommet de l'Union africaine (UA). "Nous allons travailler pour l'unité nationale, en fait, mais cela dépend de ce que les populations du Sud-Soudan vont décider lors de ce référendum. Alors nous travaillerons très étroitement pour n'avoir aucune conséquence négative découlant de cette sécession potentielle ou possible", a expliqué M. Ban, soucieux de la réaction de Khartoum en cas de victoire de l'indépendance. Estimant que "quel que soit le résultat du référendum, la manière de gérer la situation post-référendum aura des implications extrêmement importantes, non seulement pour le Soudan, mais aussi sur la situation générale dans la région", et relevant la grande responsabilité de son organisation et celle de l'UA dans le maintien de la paix au Soudan, il avait ajouté : « Nous allons essayer de travailler dur pour rendre l'unité attrayante ». Son porte-parole, Martin Nesirky, affirme que M. Ban "a dit clairement que les Nations unies soutiendraient les parties dans leurs efforts pour rendre attrayante l'unité du Soudan, mais soutiendraient aussi l'exercice par la population du Sud-Soudan de son droit à l'autodétermination dans un



L'indépendance du Sud-Soudan au centre des préoccupations.

référendum". "Dans ce contexte, il a dit clairement que les Nations unies s'efforceraient d'éviter d'éventuelles conséquences négatives à la suite du référendum de l'an prochain", ajoute le communiqué. "Toute suggestion selon laquelle les Nations unies auraient pris une position qui pourrait préjuger du résultat d'un tel référendum est incorrecte", conclut le texte. Sa référence à l'unité nationale, dans l'interview, visait à signaler le soutien de l'ONU à une clause de l'Accord de paix global (CPA) signé en janvier 2005 entre le Nord du Soudan, majoritairement musulman, et le Sud, en grande partie chrétien, et qui a mis fin à 21 ans de guerre civile. "Les élections doivent se dérouler de manière transparente et crédible (...). Nous devons assurer que ce référendum se déroule en conformité avec le CPA", avait dit aussi M. L'accord stipulait qu'"une bonne mise en oeuvre du CPA fournirait « un modèle de bonne gouvernance au Soudan qui favoriserait la création d'une base solide pour maintenir la paix et rendre l'unité

attrayante." Le nord et le sud du Soudan doivent délimiter cette année le tracé de la frontière de 2.100 km entre les deux régions, un sujet sensible puisque d'importants gisements pétroliers sont situés dans cette zone. "Il y a beaucoup de questions fondamentalement importantes: la démarcation des frontières, le partage des richesses, la citoyenneté. Toutes ces questions doivent être résolues pour que le référendum se déroule et pour que nous puissions nous assurer que la situation demeure pacifique", avait déclaré M. Ban. Le CPA a permis la création d'un semi-autonome au Sud-Soudan et prévoit la tenue en avril des premières élections - présidentielle, législatives et régionales - multipartites depuis 1986 au Soudan et un référendum en janvier 2011 sur l'indépendance du Sud. Le président soudanais Omar el-Béchir a affirmé cette semaine que Khartoum serait le premier à reconnaître l'indépendance du Sud-Soudan si cette option l'emportait.

N. S.

LA NOUVELLE CHEF DE LA DIPLOMATIE DE L'UE PLAIDE POUR LE DIALOGUE DANS LE DOSSIER IRANIEN

Les sanctions contre Téhéran ne font pas consensus

Catherine Ashton, la nouvelle chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), plaide pour la prudence sur les sanctions renforcées qu'envisagent de prendre certains des six pays qui négocient avec l'Iran sur son programme nucléaire. Mme Ashton vient tout juste de reprendre le rôle, occupé jusque fin 2009 par l'Espagnol Javier Solana, d'intermédiaire de ces six puissances (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Allemagne) dans ces pourparlers.

Dans une interview accordée à l'AFP, Mme Ashton prend ses distances avec les pays européens qui, comme la France, poussent le plus ardemment en faveur de l'imposition d'un nouveau train de sanctions contre Téhéran, soupçonné de vouloir se doter de l'arme nucléaire sous couvert d'un programme civil. "Il n'est pas question pour nous, au sein de l'UE, d'avancer rapidement sur quoi que ce soit", a-t-elle indiqué à propos d'éventuels préparatifs en ce sens..

"Ce que nous faisons est de dire très clairement que la prochaine étape sur l'Iran se passe au sein du Conseil de sécurité", a ajouté la Haute représentante de l'UE aux

Affaires étrangères. "Je pense que nous avons des obligations en tant que communauté internationale et nous devons attendre pour voir ce qui va se passer", a-t-elle argumenté. Face à l'impasse dans les discussions avec Téhéran sur son programme d'enrichissement d'uranium, les pays de l'Union européenne ont prudemment commencé à discuter de l'éventualité de "mesures" supplémentaires. La France, par la voix de son secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, appelle ses partenaires européens à préparer sans tarder de nouvelles sanctions, compte tenu de l'attitude de l'Iran. Et Londres est favorable à des "sanctions financières" pour faire pression sur le régime. Mme Ashton reconnaît que face à l'impasse des négociations, la communauté internationale doit aussi "malheureusement" examiner les "autres options". Mais elle refuse d'aller trop vite et renvoie la balle aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

"Je veux être très claire là-dessus, il faut y aller pas à pas et la prochaine étape est le Conseil de sécurité", a-t-elle souligné, faisant valoir que les Etats de l'UE "le savent" et ne prendront de décisions qu'en

fonction du résultat à l'ONU. Sa prudence s'explique d'une part par le fait que la question de sanctions renforcées ne fait pas encore l'unanimité au sein de l'Union européenne. Certains pays, comme la Suède, veulent encore donner leur chance au dialogue. La Britannique doit gagner la confiance de tous, y compris des Chinois, les plus réticents à l'idée de nouvelles sanctions. Elle doit aussi se faire accepter de ses interlocuteurs à Téhéran dans la perspective d'une reprise du dialogue.

"Je reprends la fonction de Javier Solana sur l'Iran, a-t-elle indiqué. Et dans ce cadre, "je suis toujours en faveur du dialogue, il est très important de trouver une solution par la négociation", a ajouté Mme Ashton. Mme Ashton, très critiquée depuis sa nomination le 1er décembre, en raison de son manque d'expérience diplomatique et récemment pour être restée trop en retrait au goût de certains, comme lors du séisme à Haïti, entend effectuer "en mars" sa première tournée au Proche-Orient avec l'espoir d'aider à relancer les négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens.

LES SUBTERFUGES
DE LA CAF

KOFFI CODJIA SUSPENDU
POUR UNE DURÉE
INDÉTERMINÉE

Page 13

MIDI

Sport

BASKET-BALL CHAMPIONNAT
NATIONAL (6^E JOURNÉE)

GARE AUX
MAUVAISES
SURPRISES !

Page 14

FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE DIVISION I (21^E JOURNÉE)

L'ENTENTE DE SÉTIF DE RETOUR

Après une longue absence qui a duré plus de trois semaines, en raison de la participation de cinq joueurs de son équipe à la coupe d'Afrique des nations en Angola, l'Entente de Sétif revient dans le championnat national de division une pour le compte de la 21^e journée.

Lire en page 12



ABOUBAKR MEKHFİ, PRÉSIDENT DE LA FAK, AU MIDI LIBRE

«JE SUIS TOUJOURS AUX CÔTÉS
DES JEUNES TALENTS»

Lire en page 15

FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE DIVISION I (21^E JOURNÉE)

L'ENTENTE DE SÉTIF DE RETOUR

Après une longue absence qui a duré plus de trois semaines, en raison de la participation de cinq joueurs de son équipe à la coupe d'Afrique des nations en Angola, l'entente de Sétif revient en compétition du championnat national à l'occasion de cette 21^e journée.

PAR MOURAD SALHI

Aurolé de sa belle victoire acquise lors de la précédente journée face au Widad de Tlemcen, l'USM Annaba, aura en face demain une équipe Sétifienne déterminée à marquer son retour par une victoire qui lui permettra de bien négocier ses cinq matchs retard.

L'autre match qui marquera aussi la journée de demain, c'est la rencontre qui mettra aux prises le MC Alger et l'ASO Chlef. Tenu en échec lors de la précédente journée par l'USM Blida, le leader du championnat devrait mettre tout le paquet demain afin de remporter son match et préserver son fauteuil d'autant plus que le mouloudia bénéficiera du retour de ses deux internationaux Zemmamouche et Babouche après leur aventure internationale. Les autres rencontres se

Un rythme infernal attend les sétifiens en cette 2^e phase de championnat.

PH. D. R.

joueront samedi. Plusieurs belles affiches sont au programme.

La JSK effectuera un déplacement difficile à Oran pour contrer le MC Oran qui se trouve actuellement à quatre points seulement du leader. Les Canaris seront, toutefois, menacés de perdre leur place de dauphin en cas de défaite, vu que leurs poursuivants immédiats évolueront sur leur base et devant leur public. La JSM Bejaia accueillira l'USM Alger et le WA Tlemcen affrontera l'USM Harrach. Pour le premier match, les algérois tenteront certainement de remporter leur rencontre afin d'effacer la bourde commise sur leur terrain le week-end passé devant les hommes de Azedine Ait Djoudi. En bas du tableau, des

rencontres très serrées sont attendues demain entre les cinq équipes menacées par la relégation. Le MCE Eulma accueille la lanterne rouge, le MSP Batna, dans un match a priori à sa portée, tandis que l'ASK et le NA Hussein Dey auront la tâche plus ardue face respectivement au CR Bêlouizdad et au CAB Bou-Arreridj.

Enfin, à Batna, le CAB qui reste sur une défaite concédée devant l'ASO Chlef reçoit une équipe de l'USM Blida qui n'a goûté à la victoire depuis un bon moment. Cette équipe est en nette régression avec plus de neuf matches sans aucun succès. En témoignage sa 16^e place au classement général.

M. S.

PROGRAMME

Demain 5 février :

A Alger (5 juillet) :
MC Alger - ASO Chlef (18h00)
A Sétif :
ES Sétif - USM Annaba (18h00)

Samedi 6 février : (14h30)

A Alger (Zioui) :
NA Hussein Dey - CAB Bou-Arreridj
A Tlemcen :
WA Tlemcen - USM Harrach
A Khroub :
AS Khroub - CR Bêlouizdad
A El-Eulma :
MCE Eulma - MSP Batna
A Béjaia :
JSM Béjaia - USM Alger
A Batna :
CA Batna - USM Blida
A Oran :
MC Oran - JS Kabylie

Classement	Pts	J
1. MC Alger	36	19
2. JS Kabylie	34	20
3. USM Annaba	33	20
-- JSM Bejaia	33	20
5. USM El Harrach	32	20
6. WA Tlemcen	30	20
-- MC Oran	30	19
8. CAB Bou-Arreridj	27	20
-- USM Alger	27	20
10. ES Sétif	26	15
-- CR Bêlouizdad	26	19
-- CA Batna	26	20
-- ASO Chlef	26	20
14. MC El-Eulma	24	19
15. AS Khroub	21	19
16. USM Blida	19	20
17. NA Hussein-Dey	11	2

CHAMPIONNAT DE DIV II (21^E JOURNÉE)

Une «meute» à la poursuite du trio de tête

Plus de dix équipes en mesure de briguer le seul ticket mis en jeu pour l'accession parmi l'élite, à la veille du déroulement de la 21^e journée du championnat national de division "Deux" prévue vendredi. Ainsi, les trois leaders, en l'occurrence, l'ES Mostaganem, le MC Saïda et le Paradou AC qui se partagent la 1^{ère} place, sont poursuivis par une meute d'équipes et dont l'écart n'excède pas quatre points sur l'AB Merouana (7^e).

Des fortunes diverses attendent donc le trio de tête, où l'ESM et le PAC, auront l'avantage d'évoluer à domicile, alors que le MCS est appelé à voyager jusqu'à Skikda pour y affronter la JSMS.

L'ESM peu en verve depuis le début de la phase "retour", jouera un match derby face à son voisin le SA Mohammadia. Ce dernier battu à domicile (2-5), tentera de prendre sa revanche à Mostaganem même. Le PAC

contraint de recevoir ses adversaires à Boudouaou, aura une tâche moins difficile en affrontant une équipe du bas du tableau, l'USM Sétif, peu à l'aise loin de ses bases. Le CS Constantine (4^e), qui talonne d'une seule longueur, le trio de tête, sera également en déplacement, où il doit rencontrer à Arzew, une équipe de l'OMA, en nette perte de vitesse comme l'indique son avant-dernière place (17^e), mais reste capable de surpasser son terrain devant les grandes équipes. Le CR Témouchent (5^e), l'invité-surprise du peloton de tête, accompli pour son retour en D.2, un excellent parcours en se positionnant à deux points seulement des premiers. Pour son déplacement à Biskra (8^e-29 pts), le CRT tentera de réaliser l'impossible exploit, afin de garder toutes ses chances d'accession. L'USM Bel-Abbes (6^e-31 pts) est également bien placé dans la course à la montée. Demain, les joueurs de la Mekerra auront l'avantage de

jouer à domicile face à l'USMM Hadjout, une équipe du milieu du tableau, qui ne fait que collectionner les matches nuls. En cas de victoire, les locaux pourraient être les principaux bénéficiaires de cette journée. L'AB Merouana, l'autre promu cette saison, a réalisé une progression spectaculaire au classement général, à la faveur de six victoires consécutives (série en cours) qui l'ont placé à la 7^e place à quatre points seulement des premiers.

Ce vendredi, l'ABM devrait signer un 7^e succès de rang face au dernier du classement, le MO Bejaia. Les deux derniers matches de la 21^e journée, MOC-RCK, WRB-ASMO, opposeront des équipes du milieu du tableau, dont trois étaient au départ de l'exercice 2009-2010, de véritables prétendants à savoir: le RCK, le MOC et l'ASMO, qui gardent de faibles espoirs de retrouver la saison prochaine, la D.1.

(APS)

PROGRAMME

Demain à partir de 14h00:

Mostaganem: ES Mostaganem - SA Mohammadia
Skikda : JSM Skikda - MC Saïda
Constantine : MO Constantine - RC Kouba
Biskra : US Biskra - CR Témouchent
Boudouaou : Paradou AC - USM Sétif
Merouana : AB Merouana - MO Bejaia
Baraki : WR Bentalha - ASM Oran
Bel Abbes : USM Bel Abbes - USMM Hadjout
Arzew : OM Arzew - CS Constantine

Classement	Pts	J
1. ES Mostaganem	34	20
-- MC Saïda	34	20
-- Paradou AC	34	20
4. CS Constantine	33	20
5. CR Témouchent	32	20
6. USM Bel-Abbes	31	20
7. AB Merouana	30	20
8. US Biskra	29	20
-- ASM Oran	29	20
10. MO Constantine	28	20
11. SA Mohammadia	25	20
12. RC Kouba	24	20
-- WR Bentalha	24	20
14. USMM Hadjout	23	20
-- JSM Skikda	23	20
16. USM Sétif	21	20
17. OM Arzew	19	20
18. MO Bejaia	15	20

CLASSEMENT FIFA:

L'Algérie perd 5 place (31^e)

La sélection algérienne de football, quatrième de la 27^e Coupe d'Afrique des Nations CAN-2010 a perdu cinq places au classement mensuel de la Fédération internationale de football (FIFA) publié mercredi par l'instance dirigeante du football mondial.

Les deux défaites essuyées face respectivement à la modeste équipe du Malawi (3-0) lors du premier tour de la CAN et devant l'Egypte (4-0) en demi finale expliquent le recul des partenaires de Bougherra au classement du mois de février. Au niveau africain, l'Algérie occupe la cinquième place devancée par l'Egypte (10^e mondial), le Nigeria (15^e), la Côte d'Ivoire (22^e) et le Ghana (27^e). Les trois adversaires de l'Algérie en Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud sont classés dans l'ordre: Angleterre (9), les Etats-Unis (14) et la Slovaquie (33). L'Espagne conserve son avance en tête du classement sur le Brésil et les Pays-Bas. En vue de l'imminente Coupe du Monde en Afrique du Sud, il apparaît intéressant d'analyser les rapports de force qui vont s'exercer au sein des huit groupes tirés au sort en décembre dernier. D'après le classement actuel, seul le Groupe G compte deux équipes du Top 10 (le Brésil et le Portugal) et une seule équipe du Top 20, l'Italie, sera présente dans le Groupe F.

Au vu du classement mondial actuel, la lutte pour la qualification promet d'être particulièrement serrée dans le Groupe A où, derrière la France, le Mexique et l'Uruguay se suivent de près, et dans le Groupe H, où, derrière le leader espagnol, le Chili devance la Suisse de seulement deux rangs. Cette édition du classement mondial prend en compte 82 matches internationaux A, sachant que 15 d'entre eux ont été disputés en 2009 (nombre total de matches internationaux A en 2009 : 849). Outre les 29 matches de la Coupe d'Afrique des Nations, 11 matches de qualification continentaux et 42 matches amicaux ont été disputés. Le prochain Classement mondial de la FIFA sera publié le 3 mars 2010.

(APS)

LES SUBTERFUGES DE LA CAF

KOFFI CODJIA SUSPENDU POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

L'arbitre béninois, celui qui a officié la demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2010) entre l'Algérie et l'Egypte le 28 janvier à Benguela en Angola, peut dire adieu à la coupe du Monde en juin prochain en Afrique du Sud.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il a été suspendu lundi, pour une durée indéterminée, par la Confédération africaine de Football (CAF), a rapporté lundi le site du quotidien sportif français *L'Equipe*. L'arbitrage de Codjia, présélectionné avec quatre autres arbitres du continent retenus pour le Mondial sud-africain, a été jugé « scandaleux » par de nombreux acteurs du football africains qui n'ont pas hésité, à dénoncer les agissements

«peu scrupuleux» et le soupçonner même d'être à la «solde» des équipes égyptiennes. Cet arbitre n'est pas sanctionné pour ce qu'il devait l'être. Il lui est reproché seulement, selon la même source, «de ne pas avoir exclu le gardien de but de la sélection algérienne Fawzi Chaouchi, qui l'avait quelque peu malmené, suite au penalty accordé à l'Egypte et transformé par Abd Rabo, lequel avait marqué un long temps d'arrêt avant de frapper». Les autres fautes qu'il a commises et qui ont pénalisé l'équipe nationale algérienne et elles sont nombreuses, la CAF n'a rien vu et rien entendu. Pour les spécialistes de la balle ronde, les vrais raisons de la suspension du référé béninois sont tout autres. La CAF, qui invoque l'attitude déplacée du gardien algérien pour justifier cette mesure prise contre lui est battu en brèche par plusieurs acteurs de football qui considèrent plutôt que ce sont les incalculables fautes commises et son arbitrage partiel en faveur des Egyptiens durant ce match qui sont à l'origine de cette mise à l'écart. Pour de nombreux arbitres, commenta-

teurs sportifs et entraîneurs, Koffi Codjia a été l'acteur principal de ce match. Il a pesé de tout son poids dans cette rencontre, où le «parti pris flagrant» pour l'équipe égyptienne a été plus que de mesure. Il a sifflé des fautes imaginaires conduisant notamment à l'expulsion du défenseur Halliche pour deux cartons jaunes successifs, suivi d'un penalty, pas du tout évident, qui avait permis aux Egyptiens d'ouvrir la marque et de se qualifier pour la finale. Continuant sur sa lancée, l'arbitre béninois s'était encore illustré en brandissant par deux fois le carton rouge à Belhadj et Chaouchi contribuant à donner au match un autre sens qui n'était pas prévu au programme.

L. B.



CLAUDE LE ROY

«La CAN n'a pas été une réussite»

«La compétition n'a pas été bonne. On a vu en général les moins bons matches à Cabinda et Luanda où les terrains étaient catastrophiques. Ça a été meilleur dans l'ensemble à Benguela et Lubango. Mais on n'a pas vu de très grandes rencontres. Il y a eu quelques fulgurances dans Côté d'Ivoire-Algérie (2-3), Cameroun-Egypte (1-3 a.p.) et Nigeria-Egypte (1-3). D'ailleurs, ce sont souvent les équipes battues qui ont produit la meilleure qualité de football. C'est vrai, c'est marrant, l'Egypte a souvent gagné en étant dépassée dans le jeu. Que les gens fassent des grandes analyses après les résultats, c'est toujours

facile. Mais l'Egypte n'a pas maîtrisé son sujet comme elle l'a fait dans les autres Coupes d'Afrique des Nations. Je ne pense pas que les Egyptiens étaient au-dessus du lot. La preuve, c'est que le Ghana aurait mérité de gagner la finale. On ne peut pas dire non plus que l'arbitrage a été exceptionnel en demi-finales contre l'Algérie (4-0). A chaque fois, ils ont su parfaitement utiliser les moments d'errements de l'adversaire. Ça a été le cas contre le Cameroun (victoire en quarts de finale 3-1 a.p.), avec trois énormes erreurs individuelles inhabituelles des Lions Indomptables. Mais en qualité de jeu, c'était de très loin la meilleure perfor-

mance du Cameroun.

Les Egyptiens ont voulu montrer à toute l'Afrique que leur place était en Afrique du Sud, le 11 juin. Ils ont sûrement été vexés de cette élimination par l'Algérie (en barages des qualifications pour la Coupe du monde). Et pourtant eux aussi avaient des circonstances atténuantes. Leur manque de deux joueurs importants, Aboubrika et Zaki, qui récemment étaient à l'origine de beaucoup de leurs victoires. Mais quand on voit le match contre le Ghana (1-0), ils sont dangereux une fois en une heure et demie, donc on ne peut pas dire que ce soit le fait d'un champion qui domine son sujet. Selon moi, l'Egypte mérite d'être championne d'Afrique mais le Ghana aurait mérité de gagner la finale. Sur ce match, il n'y a même pas de discussion possible.»

SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Un stade de 34 milliards de dinars à Tizi Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

En plus du stade de 50 mille places, plusieurs projets sont en cours de réalisation à l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou ou prévus pour 2010. Afin de renforcer ce secteur névralgique en matière d'infrastructures, d'autres projets seront lancés l'année en cours. Mais le projet qui retient le plus l'attention est incontestablement celui du stade de Tizi Ouzou d'une capacité de 50 mille places. Beaucoup d'encre a coulé au sujet de cette réalisation.

On s'est toujours étonné qu'un club aussi prestigieux que la Jeunesse sportive de Kabylie ne possède pas une infrastructure digne de ce nom. Il a fallu des années pour que le projet mûrisse et sa concrétisation soit enfin entrée dans le domaine du possible. Le lancement des travaux est ainsi programmé pour cette année 2010. C'est sur une assiette de terrain située dans le village de Boukhalifa, trois kilomètres seulement à l'ouest du chef lieu de

wilaya sera bâtie cette infrastructure dont le coût de réalisation est farouche. En effet, pour que ce stade puisse voir le jour, l'Etat a dégagé la somme de 34 milliards de dinars. Le projet en question est confié à un groupe algéro-espagnol.

Le feu vert pour le lancement du projet sera donné les prochains jours par la commission nationale des marchés publics. Le retard accusé dans le lancement du projet est profitable à ce dernier car il a permis la réalisation de toutes les études nécessaires pour ce faire. De même que le choix des entreprises qui auront la charge de la réalisation a été effectué. Le futur stade de Tizi Ouzou répondra à la lettre près aux normes internationales en la matière, telles que préconisées par les lois de la Fédération internationale de football.

Par ailleurs, la wilaya de Tizi Ouzou a bénéficié d'un projet aussi important, à savoir la réalisation d'un centre de regroupement des équipes nationales. Le projet en question sera réalisé au niveau de la commune

d'Agghrib, à l'Est de Tizi Ouzou. Cette infrastructure a bénéficié d'une enveloppe financière de 120 milliards de centimes. Il est à noter que Tizi Ouzou fait partie des dix wilayas ayant bénéficié de ce genre d'infrastructures à l'échelle nationale. Les travaux de réalisation de ce projet seront achevés au plus tard dans 14 mois. Quinze hectares seront occupés par ce projet dans lequel plusieurs disciplines trouveront une place, comme la natation, le tennis, le volley-ball, le basket-ball et le football, bien sûr. Plusieurs autres projets de moindre importance mais vitaux pour les localités reculées vont être entamés l'année en cours ou bien achevés comme le stade de 7.500 places à Azazga. Ce stade a bénéficié d'un budget de 18 milliards de centimes. Il sera réceptionné avant la fin de l'année. Le taux d'avancement des travaux a dépassé les 85 %. Azazga aura aussi un complexe sportif qui sera réalisé cette année et qui était prévu initialement dans la commune d'Iferhounene.

Le projet a été délocalisé à cause du

problème du foncier. L'idée remonte à 2004 mais sa concrétisation a enregistré un retard de 5 années à cause de l'écueil de terrain.

Tizi Ouzou et Boghni vont bénéficier de deux piscines. La première sera réalisée au lieu dit Azib Ahmed, à trois kilomètres au sud du chef lieu de wilaya et son coût s'élève à 17 milliards de centimes.

De même que des salles omnisports sont programmées dans les deux grandes villes de Tizi Ouzou et Azazga. Elles seront dotées d'une capacité de 500 places chacune. Par ailleurs, 60 millions de dinars seront consentis pour l'équipement de la salle omnisports de Draa El Mizan.

Enfin, il faut signaler qu'une enveloppe de 6 milliards de centimes sera consacrée pour les différentes infrastructures du secteur. Les stades de Draa El Mizan et de Tizirt et d'autres seront réaménagés en 2010. Sur les 67 communes que compte la wilaya, trente-deux sont dotées de stades.

L. B.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL (6^E JOURNÉE)

GARE AUX MAUVAISES SURPRISES !

Demain, place à la sixième journée de la seconde phase du championnat d'Algérie seniors messieurs de basket-ball. Ce rendez-vous concerne les équipes disputant les play-offs et celles en lice pour la play-down.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Cette journée ne sera pas une journée facile pour les deux formations du WA Boufarik et du GS Pétroliers qui occupent conjointement la 1^{ère} place du championnat, vu que chacun veut prendre la place de leader; en effet, dans cette journée décisive le vainqueur s'installera seul à la première place. Le GSP affrontera le CSM Constantine à la salle omnisports de Hydra, et le WAB



Le faux pas est interdit pour les équipes de tête.

qui poursuit sur sa courbe ascendante et assure jusqu'au bout, et qui n'a concédé aucune défaite depuis le début de la deuxième phase du championnat, recevra le NA Hussein-Dey. La deuxième rencontre de cette journée qui pourra créer la surprise, concerne deux équipes qui jouent la

deuxième et même la première place du classement général: il s'agit du CRB Dar Beida et du NB Staoueli. Ces deux formations partagent la 3^e place à deux points des deux premiers. Alors que la troisième et dernière rencontre de cette journée opposera l'ASPTT Alger qui est à la

cinquième place, avec huit points au classement général au TRB Blida, à la dernière place au classement général avec cinq points.

Pour la phase play-down, la situation est stable; la première rencontre est celle où l'USMM Hadjout recevra à Tipasa le leader de son groupe, le CRM Birkhadem; donc, une surprise est exclue dans cette rencontre, vu que l'USMMH n'est que troisième, avec 7 points alors le CRMB est toujours en tête du classement général de cette deuxième phase avec 11 points. Quand à la deuxième rencontre de cette journée, elle concerne le WB Ain-Benian qui se déplacera à Témouchent pour affronter le club local, le CRB Témouchent. Enfin, le match entre le COBB Oran et l'AB Skikda a été reporté à une date ultérieure.

S. B.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Vendredi 5 février (16h00) :

Poule "Play-Off":

Hydra : GS Pétrolier - CSM Constantine
Boufarik : WA Boufarik - NA Hussein-Dey
Dar El-Beida : CRB Dar Beida - NB Staoueli
Alger (Harcha) : ASPTT Alger - TRB Blida

Classement	Pts	J
1. WA Boufarik	11	5
- GS Pétroliers	11	5
3. NB Staoueli	9	5
- CRB Dar Beida	9	5
5. ASPTT Alger	8	5
6. CSM Constantine	7	5
7. NA Hussein-Dey	6	5
- TRB Blida	5	5

Poule "Play-Down":

Ain-Bénian : WB Ain-Benian-CRB Témouchent
Tipasa : USMM Hadjout - CRM Birkhadem
Oran : COBB Oran - AB Skikda (reporté)

Exempt: O.Batna

Classement	Pts	J
1. CRM Birkhadem	11	5
2. O.Batna	10	5
3. USMM Hadjout	7	4
4. WB Ain-Bénian	5	2
5. AB Skikda	4	3
- CRB Témouchent	4	4
- COBB Oran	4	3

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A (MATCH RETARD)

USM BLIDA 0 - GS PÉTROLIERS 3

Le GS Pétroliers co-leader

En match retard comptant pour la dixième journée du championnat nationale de division «Une» de volley-ball messieurs a été marquée par la défaite cruelle de l'USM Blida face au GS Pétroliers sur le score de (0 à 3). Dans le premier set, l'USMB a perdu sur le score de 19-25, au deuxième sur un score plus large (13-25), tandis que dans le troisième et dernier set de cette rencontre, les Blidéens ne se sont inclinés que par deux points d'écart (23-25). Cette ren-

contre entre dans le programme de mise à jour du championnat. Grâce à cette victoire, le GSP a repris sa place de leader avec 20 points au classement général à égalité avec le club de l'Etoile de Sétif. Par contre, l'USMB partage la troisième place avec le NRBB Arreridj avec 19 points. Pour rappel, cette rencontre de la 10^e journée avait été reportée en raison du décès de l'entraîneur de l'USMB, feu Noureddine Madiou, terrassé par une crise cardiaque, peu avant le début de la rencontre. S. B.

CLASSEMENT

USM Blida - GS Pétrolier 0 - 3

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	20	11
- Etoile de Sétif	20	11
3. NRBB Arreridj	19	11
- USM Blida	19	11
5. MB Bejaia	18	11
6. ES Bethioua	17	11
7. PO Chlef	16	11
8. O.Médéa	13	11
9. RC M'Sila	12	11
10. WO Rouiba	11	11

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A MESSIEURS (12^E JOURNÉE)

ES SÉTIF - POC, UNE RENCONTRE À NE PAS RATER

La 12^e journée du championnat nationale de volley-ball de division Une messieurs est programmée pour demain à 17h. La rencontre phare de cette journée sera entre l'ES Sétif qui se déplacera jusqu'à Chlef pour affronter le club local, le PO Chlef; une très belle rencontre donc pour cette journée, vu que l'Etoile de Sétif fera tout pour être seule en tête du championnat, mais ce sera très difficile d'affronter le champion d'Algérie en titre. La deuxième rencontre de cette journée concerne le co-leader, le GS Pétroliers qui se doit de

garder et renforcer sa position de leader, il fera tout pour battre le WO Rouiba. Certaines équipes du championnat seront confrontées à des adversaires largement à leur portée; comme la rencontre qui va se dérouler à la salle omnisports de M'Sila entre le club local et le NRBB Arreridj; un autre déplacement au programme est celui du

MB Bejaia, qui se rendra à Médéa, pour affronter l'Olympique de Médéa. Enfin, la dernière rencontre pour cette journée se jouera à Blida entre l'USM Blida et l'ES Béthioua.

S. B.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Demain (17h00):

Rouiba: WO Rouiba - GS Pétrolier
M'Sila : RC M'Sila - NRBB Arreridj
Médéa : O.Médéa - MB Bejaia
Blida : USM Blida - ES Béthioua
Chlef : PO Chlef - ES Sétif

SPORT-MILITAIRE

TRIATHLON

L'École des forces spéciales de Biskra se distingue

Encore une fois, l'Ecole des forces spéciales de Biskra a dominé le Championnat national inter-écoles de triathlon militaire qui s'est déroulé dans la salle omnisports de la ville des Zibans à Biskra. Plus de 13 équipes issues des différentes écoles militaires ont pris part à ce grand rendez-vous. Cette manifestation a inclus trois compétitions, à savoir le parcours du combattant sur 500 mètres, avec 20 obstacles, le lancer de grenades et, enfin, le cross sur 8 mille mètres. Il est à noter que l'école de Biskra a déjà remporté la première place aussi bien en individuel que par équipes, lors de la première compétition, vu que cet événement rentre dans le cadre du programme annuel des activités sportives militaires arrêté par l'état-major de l'armée nationale populaire pour la saison 2009-2010. Pour rappel, l'équipe de Biskra a remporté le championnat militaire inter-écoles de karaté (kata et kumité), elle s'est

adjudée quatre titres dans les compétitions et elle est même classée deuxième sacrée championne consécutive pour l'Ecole d'application des forces spéciales de Biskra après le titre remporté lors de la précédente édition de cette manifestation sportive qui a eu l'année dernière à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers (Boumerdès). S. B.

RÉSULTATS TECHNIQUES :

Individuel :

1- Abdelmalek El-Omri (Ecole d'application des forces spéciales - Biskra (4^e Région militaire) 3.433 points
2- Malik Madhi (Ecole d'application des forces spéciales - Biskra) 3.431 points
3- Wadhah El-Aknouni (Ecole d'application des forces spéciales - Biskra) 3.339 points

Par équipes :

1- Ecole d'application des forces spéciales Biskra, 4^e Région militaire
2- Ecole des fusillers marins et plongeurs de Jijel, 5^e RM
3- Ecole d'application d'infanterie de Cherchell, 1^{er} RM.

ARTS-MARTIAUX

COUPE DU MONDE DE VOVINAM VIET VO DAO 2010

Préselection de 40 athlètes pour un stage de préparation

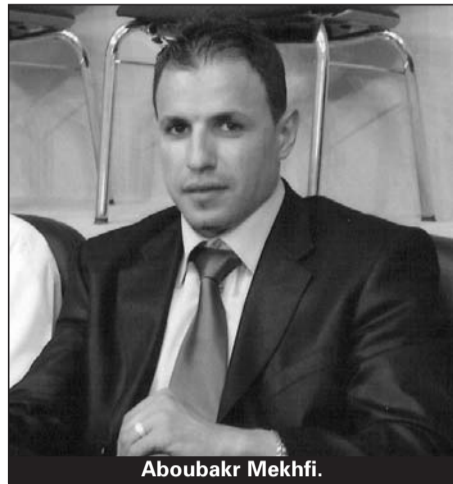
Dans le cadre de la préparation pour la 3^e Coupe du Monde Vovinam Viet Vo Dao qui aura lieu au mois d'août 2010 en Allemagne. La direction technique sous la houlette de Mohamed Djouad a convoqué une préselection de quarantaine d'athlètes, parmi eux des mondialistes et des champions d'Afrique, pour un regroupement du 04 au 06 février 2010 au niveau de la salle de l'institut technologie du sport de Ain Benian (Alger). Juste après ce stage la sélection algérienne avec 26 athlètes prendra part du 18 au 22 février 2010 à un tournoi international qui se déroulera à Rabat (Maroc). Pour rappel l'Algérie a acquis brillamment en décembre 2009 à Dakar (Sénégal), le titre continental lors des 2^e championnats d'Afrique des nations de Vovinam VietVoDao, décrochant 31 médailles dont 9 or, 10 argent, et 12 bronze.

ENTRETIEN

ABOUBAKR MEKHFI, PRÉSIDENT DE LA FAK, AU MIDI LIBRE

«Je suis toujours aux côtés des jeunes talents»

La Fédération algérienne de karaté est en train de réaliser un travail ambitieux ces derniers temps; en effet, un programme spécifique a été mis en place pour la promotion et le développement de la pratique de cette discipline à l'échelle nationale. Aujourd'hui, une grande manifestation sera organisée à Alger et regroupera plus de mille sportifs de différentes régions du pays; sur ce rendez-vous national très important qu'abritera aujourd'hui et demain la coupole Mohamed-Boudiaf, le président de la Fédération algérienne de karaté do, Aboubakr Mekhfi, nous livre quelques détails liés à cet événement.



Aboubakr Mekhfi.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR :
MOURAD SALHI

Midi Libre : La coupole Mohamed-Boudiaf sera aujourd'hui et demain le théâtre d'un grand événement national qui regroupera plus de mille sportifs venus de différentes régions du pays; un commentaire sur ce rendez-vous ?

Aboubakr Mekhfi : C'est une première dans l'histoire du karaté algérien. Aujourd'hui comme vous l'avez dit, il y aura la participation de près de mille sportifs algériens en kumité senior hommes et dames venus des quatre coins du pays. Cette manifestation qui entre dans le programme de la fédération, verra une participation record cette fois-ci. Notre politique se base essentiellement sur la jeunesse, qui est très importante dans ce genre de compétition.

La présence de ce grand nombre de sportifs aujourd'hui à Alger, permettra aux arbitres ainsi qu'aux techniciens d'évaluer de plus près le niveau réel du karaté algérien et surtout de découvrir de nouveaux talents

qui renforceront les sélections nationales toutes catégories confondues, afin de mieux représenter l'Algérie aux prochaines échéances internationales.

Pouvez-vous nous donner quelques détails sur les athlètes qui prendront part à ce championnat national ?

D'abord les épreuves de ce championnat seront organisées dans dix catégories de points, dont cinq hommes et cinq femmes. Il y aura la présence de quelques karatékas évoluant dans des équipes nationales; leur présence aura pour objectif de rehausser le niveau de ce championnat. Comme il y aura la présence des médaillés des dernières échéances; parmi eux, Bouameria Abdelkrim et Chikhi Dyhia qui ont arraché la troisième place au championnat du monde qui s'est déroulé au Maroc et Messibssa Hammadani qui a obtenu la cinquième place ainsi que Halouane Houssam qui s'est contenté de la septième place dans le même championnat. Il y aura aussi la présence des vices-champions d'Afrique, Aoun Allah Hemza, Djerrri Abd El Ouahab et

autres...

Sur le plan organisationnel, il aura la participation de 35 arbitres, dont 18 continentaux, cinq méditerranéens et trois mondiaux à l'instar de Guerrar Zoheir, Hamouti Rabah et Chihab Noureddine; les autres sont les meilleurs arbitres nationaux. Pour la réussite de ce tournoi, la fédération a affecté tous les moyens humains et matériels pour assurer le bon déroulement des rencontres.

En quoi consiste exactement l'objectif de ce genre de manifestation ?

Tout d'abord, cette manifestation est la suite de notre programme de cette saison. Et comme tout le monde a constaté, notre politique s'appuie beaucoup plus sur la catégorie des jeunes. Cette frange de la société devrait être prise en charge sérieusement, car elle représente le vivier de tous les sports.

En plus de cela, ces derniers temps on a constaté un manque flagrant en matière de médiatisation de cette discipline; pour ce faire la FAK a invité tous les organes, que ce soit presse écrite ou tout autre média audiovisuel, notre objectif est clair : garantir le plus large écho possible afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de jeunes pour pratiquer cette discipline.

Après cette manifestation nationale, il y aura certainement des compétitions internationales. Peut-t-on savoir lesquelles et y a-t-il un programme spécifique pour les équipes nationales pour une meilleure préparation ?

Les compétitions nationales ne s'arrêteront pas après ce rendez-vous. Premièrement au niveau national, il y aura d'autres championnats nationaux toutes

catégories confondues et au niveau international, le programme des sélections nationales est chargé, la fédération s'active principalement à attirer le plus grand nombre de jeunes pour les faire participer ensuite aux tournois internationaux très relevés de la Golden league qu'organisera Rotterdam, au Pays-Bas, du 13 au 15 mars prochain et où l'Algérie sera présente avec une quinzaine de karatékas dans différentes catégories. Les karatékas algériens participeront aussi aux tournois de Milan et Istanbul. Ces participations auront pour but de préparer les jeux Islamiques qui se tiendront du 9 au 25 avril prochain en Iran, mais on visera beaucoup plus le Championnat d'Afrique des nations qu'abritera Cape Town en Afrique du sud (1-8 août), ainsi que le Championnat du monde prévu au mois d'octobre ou novembre à Belgrade en Serbie).

Ces derniers temps, les sélections nationales ont marqué leur retour sur la scène internationale. Parlez-nous un peu de ces participations et des titres arrachés par nos karatékas lors de ces joutes...

Ces derniers temps, les équipes nationales ont participé à dix-sept (17) compétitions internationales officielles, à l'issue desquelles elles ont raflé près de soixante-dix (70) médailles. En l'espace d'une année seulement, l'Algérie a pu regagner sa place parmi les meilleures sélections internationales. L'Algérie, juste pour rappel, a été sacrée championne du monde au Maroc; le dernier meilleur résultat a été arraché par l'athlète Abdelkrim Bouamria qui a remporté la médaille d'or dans la catégorie des -68kg, de l'Open de Wasquehal en France, qui a regroupé quelque 300 athlètes représentant 25 pays.

M. S.

KARATÉ-DO

26E CHAMPIONNAT NATIONAL KUMITÉ INDIVIDUEL HOMMES ET DAMES

Coup d'envoi aujourd'hui

La 26e édition du championnat national de karaté do kumité individuel hommes et dames débutera aujourd'hui à la coupole Mohamed-Boudiaf.

Plus de mille sportifs sont attendus donc aujourd'hui et demain, et sont issus de différentes régions du pays. Cette manifestation vient compléter le programme de

la Fédération algérienne de karaté (FAK). En effet, les épreuves de cette compétition seront organisées dans 10 catégories de poids dont cinq hommes et cinq dames. La journée d'aujourd'hui qui débutera à 9h30 sera consacrée le matin pour les dames alors que le soir pour les hommes. Alors que les finales se joueront le soir à partir

de 16h. La journée de demain sera quant à elle consacrée pour les -50 kg dames, -55 kg dames, 60- kg hommes. Une participation record donc est attendue aujourd'hui à Alger. Outre les jeunes talents, cette manifestation verra la participation de quelques karatékas des équipes nationales, l'objectif de la fédération algérienne de faire partici-

per ces sportifs est de rehausser le niveau de la compétition et de découvrir surtout les meilleurs athlètes qui renforceront par la suite les sélections nationales. Notons enfin qu'une commission d'organisation a été mise en place pour assurer le bon déroulement de la compétition sur tous les plans.

M. S.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TEBESSA
N° 533/OPGI/2010

AVIS D'INFRUCTUOSITE APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL "RESTREINT N° 01/2009"

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa déclare l'infirmité de l'avis d'appel d'offres national et international restreint n° 01/2009 relatif à la réalisation de 524 logts RHP à Ouenza wilaya de Tébessa paru dans les quotidiens nationaux en date du 20/10/2009 (Annahar et Midi Libre) et ce par non participation des entreprises.

Le directeur général

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - ANEP 796 048

MULTINATIONALE PHARMACEUTIQUE DE PREMIER PLAN

RECRUTE

DEUX (02) CHEFS DE PRODUITS

-CARDIOLOGIE
-ANTIBIOTIQUE

Pour rejoindre notre équipe ventes et marketing

Principales responsabilités :

-Développer et mettre en œuvre des plans marketing
-Former, coacher et soutenir des équipes de ventes
-Gérer le cycle de vie d'un produit, ainsi que la planification stratégique des activités
-Spécifier les besoins du marché pour les produits existants et futurs avec des études de marché soutenues par des visites sur le terrain

Exigences de l'emploi :

-Expérience d'au moins quatre (04) ans dans la vente et le marketing des produits pharmaceutiques avec une excellente efficacité prouvée
-Capacité à analyser, planifier et communiquer des plans de ventes et de marketing
-Être créatif, pouvant travailler sous pression en se focalisant sur l'objectif
-Bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique
-Apte à voyager à l'intérieur et en dehors du pays

Envoyer CV au plus tard le 03 mars 2010 sur la boîte mail suivante :
recrutement_ventes_marketing@yahoo.fr

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 101/10

EDIFICES HISTORIQUES

Le palais du Bey d'Oran bientôt restauré

Les travaux de restauration du "palais du Bey" d'Oran "seront lancés très bientôt", a annoncé mardi le wali. Une enveloppe de 85 millions de DA a été accordée à la première tranche de cette opération de restauration de ce monument historique et architectural classé. Le palais du Bey "Mohamed El Kébir" a été édifié en 1792. Il est le plus visité parmi les cinq palais du Bey Bouchelaghem, dont le plus ancien date de 1721. Ce dernier est situé à la Casbah d'Oran à hai Sidi El Houari et comprend plus de 39 chambres, des cours et des bains.

LES PRÉPARATIFS VONT BON TRAIN

Festival international des arts de l'Ahaggar

Les préparatifs de la 1ère édition du festival international Abalessa-Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar prévue du 16 au 20 février "vont bon train" à Tamanrasset, a-t-on appris mardi des organisateurs. Selon les responsables de l'Office du Parc National du Parc de l'Ahaggar (OPNA), ce festival, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine immatériel de la région, prévoit des communications et des conférences-débats autour du legs oral en matière de musique, de patrimoine artisanal local mais aussi d'usage des plantes médicinales du Hoggar.

LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS

Visite Guidée de la Casbah

Le premier samedi de chaque mois, l'agence «Nouvelles Terres» vous offre une visite gratuite de la casbah d'Alger. La prochaine visite est prévue pour samedi 06 février 2010 à partir de : 13:00. Et ce, en compagnie d'un sympathique monsieur qui s'appelle Rachid Abdiche, diplômé des beaux-Arts d'Italie de surcroît, et connaissant l'histoire d'Alger à fond, les hommes et les femmes qui l'ont habitée. "Nouvelles Terres" 45, rue Daguerre 16026 Med V Mobile : + 213 557 77 44 11
E-mail : (nouvellesternes@gmail.com)
Blog : (http://nouvellesternes.blogspot.com)

LE MAGHREB DES LIVRES

6.000 visiteurs attendus

L'édition maghrébine s'offre pendant deux jours, du 6 au 7 février, une immense librairie à Paris pour y exposer quelque 2.000 livres publiés en 2009, dont la thématique traite du Maghreb et de l'intégration.

PAR LARBI GRAÏNE

La manifestation, qui en est à sa 16^e édition, a, cette fois-ci, changé de lieu pour intégrer la Cité nationale de l'histoire de l'immigration qui, désormais, abrite l'essentiel des activités culturelles dans le cadre de la manifestation «Génération : un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France» qui s'y tient depuis novembre 2009 et devant se prolonger jusqu'en avril 2010. L'édition de cette année fera un gros plan sur les Lettres algériennes. L'objectif assigné à Maghreb

des livres, qui est en passe de devenir un événement culturel majeur en France avec ses 4.000 à 6.000 visiteurs annuellement, est de mettre en valeur l'ensemble de la production livresque en arabe, en tamazight mais surtout en français, traitant du domaine maghrébin, qu'elle soit le fait du Maghreb ou de l'immigration, qu'il s'agisse de romans, de poésies, d'essais, de BD, beaux livres, etc. édités pendant les 12 derniers mois en France et au Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) et même au Québec et en Belgique, où l'on compte une importante diaspora maghrébine. Il y aura donc deux librairies, contenant respectivement les ouvrages édités en France et les ouvrages édités au Maghreb, en Belgique et au Québec. Au menu pour susciter les débats et la réflexion, des cafés littéraires inviteront deux ou trois écrivains ainsi que des rencontres et tables-rondes avec 126 auteurs qui viendront dialoguer avec leurs lecteurs et dédicacer leurs livres. Un prix littéraire «Beur FM Méditerranée»

sera remis au lauréat, samedi à 17h. Il y aura également un prix lycéen «Coup de cœur» qui sera décerné par l'association «Coup de soleil» initiatrice, pour rappel, avec la Mairie de Paris de l'événement. Six tables rondes sont programmées, à savoir «Le système universitaire maghrébin répond-il aux besoins des sociétés ?», «50 ans après la mort d'Albert Camus : le rôle des «libéraux» durant la guerre d'Algérie», «La place des Français maghrébins dans la fonction publique», «Après les «années noires» en Algérie : une nouvelle littérature ?» et «L'apport des écrivains maghrébins à la littérature française». Les activités y sont variées. Entre autres : un café maure, séance avec le calligraphe Adil Ker, dans le hall Marie-Curie pour une initiation à cet art millénaire, hommage à Saïd Bouziri, militant de l'intégration, à Henri Curiel et à Francis Jeanson et à Paul Robert, lexicographe et éditeur.

L. G.

«AL TOUFAH» D'ALLOULA

Le public des Issers séduit

PAR TAHAR OUNAS

La salle Afrique de la ville des Issers dans la wilaya de Boumerdès a abrité, lundi, un spectacle théâtral présenté par la troupe Istijmam de la ville d'Oran. La pièce s'intitulait «Al Toufah» ; une œuvre magistrale du défunt Abdelkader Alloula. Elle relate l'histoire tumultueuse d'un ouvrier licencié arbitrairement de son

travail et l'aventure d'un comédien en quête d'un espace où il pourra exposer ses œuvres artistiques. Cette histoire dans laquelle se mêlent la tragédie et la comédie a drainé un public très nombreux sevré de choses culturelles depuis de longues années. La salle était archicomble. «Le public était merveilleux et magnifique, car il a affiché un grand intérêt au quatrième

art, comme il l'a eu déjà à le démontrer durant les années 1980 quand la ville des Issers avait accueilli des comédiens de renommée nationale et internationale», commente un père de famille accompagné de ses deux fils. Les événements se déroulent dans un lieu public dont une partie a échoué au travailleur licencié qui l'a transformé en toilettes publiques. Cet emploi lui a permis de nourrir sa famille et de changer sa vie de chômeur. Après quelques mois d'activité, le lieu devient un endroit où se côtoient les laissés-pour-compte : chômeurs, femmes enceintes, artistes et comédiens qui vont y exprimer leurs maux et alléger leurs souffrances. L'endroit qui fait office de toilettes publiques devient une tribune pour tous ceux qui ont raté leur vie. Le spectacle a permis au public issérois de renouer avec le quatrième art qui a déserté les planches depuis la fermeture de la salle Afrique au début des années de braise. Il faut dire que le retour des activités culturelles a été rendu possible grâce à l'abnégation et aux efforts fournis par les membres de l'association Cirta. Celle-ci a concocté un riche programme d'activités pour les semaines à venir dans le but de mettre fin à l'hibernation qui caractérise la vie culturelle locale.

T. O.

TROUS DE MÉMOIRE

QUAND FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

On ne retrouve plus ses clés ou son portefeuille, on a perdu le nom de cet acteur pourtant si connu, on oublie un rendez-vous... Cela arrive à tout le monde. A vous plus qu'aux autres ? Quand faut-il s'inquiéter lorsqu'on souffre d'un problème de mémoire ?

Vous vous promenez dans les bois, un matin d'automne et cette odeur de champignon vous rappelle, avec une précision incroyable, un souvenir pourtant très ancien. C'est la fameuse histoire de la madeleine de Proust !

Une odeur, un goût, une musique et, des profondeurs de votre cerveau, s'éveille votre mémoire. Pourtant, hier, vous aviez oublié votre téléphone dans la voiture et remué toute la maison pour le retrouver !

Alors, la mémoire, comment ça marche ? En fait, les spécialistes vous le diront, on n'a pas une mémoire, mais plusieurs mémoires. Mémoire à court terme, mémoire à long terme et les scientifiques en connaissent de mieux en mieux les mécanismes.

- **La mémoire instantanée** : vous avez une adresse à écrire. Vous la lisez une fois, vous l'écrivez sur l'enveloppe et hop ! Vous l'oubliez aussitôt. L'adresse vous sera restée en mémoire une minute à peine. Le stockage de l'information aura été très temporaire.

- **La mémoire à long terme** : on vous l'a souvent répété, le vélo, ça ne s'oublie jamais ! Vous avez appris à tenir sur les deux roues, à conduire votre voiture en pensant à autre chose. C'est devenu un quasi-réflexe. Plus besoin de faire appel au conscient.

Exemple de la mémorisation d'un visage

Vous rencontrez un jeune homme. Plusieurs zones de votre cerveau vont être mises à contribution jusqu'à la mémorisation de son visage. D'abord, il y aura la perception, puis l'intégration, et pour finir la mémorisation.

- **La perception** : vous allez le voir avec vos yeux. Ce sont donc les aires visuelles de votre cerveau, au plan occipital à l'arrière du cerveau, qui vont intervenir. Au cours de cette phase de perception, vous allez analyser l'image : un homme,



jeune, aux cheveux bruns, aux yeux bleus, etc.

- **L'intégration** : c'est le moment où vous comprenez à quoi correspond l'image : un jeune homme sympathique, votre voisin de palier, un importun, etc.

- **La mémorisation** : elle ne se fera que si vous en avez besoin. Si c'est juste quelqu'un que vous croisez et qui ne vous est pas nécessaire, d'une manière ou d'une autre, vous allez l'oublier tout de suite. La mémorisation se fera en fonction de l'émotion produite (un jeune homme séduisant ou... agaçant).

La mémorisation se fera, enfin, par le jeu de la répétition. S'il s'agit de votre voisin de palier, le fait de le voir tous les jours, vous aidera à vous souvenir de son visage.

Le travail de la mémorisation :

La mémorisation s'effectue surtout dans les hippocampes. Les hippocampes sont deux petites structures situées à l'intérieur des lobes temporaux dont la mission est de mémoriser.

Mais plusieurs zones cérébrales sont activées lors du travail de mémorisation.

- S'il s'agit d'une image, le circuit passera par le lobe occipital.

- S'il s'agit d'un son, ce sera la zone pariétale.

- S'il s'agit d'une odeur, le lobe sous-frontal.

Mais, dans tous les cas, le stockage se fera au niveau des hippocampes.

Lors de la maladie d'Alzheimer, ce sont ces hippocampes qui sont lésés en premier. C'est la raison pour laquelle —entre

autres symptômes— apparaissent des troubles de la mémoire.

Voilà comment s'effectue la mise en stockage d'une information. Cependant, lorsque vous avez un nom sur le bout de la langue et que vous cherchez à retrouver une information, c'est le circuit inverse qui doit être activé : le rappel.

Si l'on reprend l'exemple d'un jeune homme que l'on croise dans la rue, il peut s'agir de quelqu'un que vous connaissez mais dont vous ne vous souvenez pas tout de suite. Vous ne l'avez pas revu depuis longtemps, vous savez que vous le connaissez, mais, impossible de vous rappeler de qui il s'agit.

Qu'est-ce qui se passe alors dans votre cerveau ? L'« indigence ». Un mot, un indice, suffira à réactiver votre mémoire. Votre cerveau a besoin d'une aide. Si le jeune homme vous dit le nom d'une ville où vous vous êtes connus, votre cerveau va associer la ville à l'image du jeune homme. Et tout revient.

Plusieurs circonstances ou maladies peuvent être la cause de trous de mémoire ou de troubles de la mémoire.

Il peut s'agir de simples coups de fatigue, de stress ou de déprime qui mobilisent l'énergie de votre cerveau, à d'autres endroits que la mémoire... Il peut s'agir de problèmes plus graves. Tout dépend du type de trouble.

- **Les troubles attentionnels qui provoquent des trous de mémoire** : ils sont liés —comme leur nom l'indique— à des défauts de l'attention. Un stress, une dépression peuvent en être la cause. Vous êtes surmené, fatigué et vous

êtes moins attentif, aussi bien pour apprendre que pour vous souvenir.

Des médicaments, de type benzodiazépines ou morphiniques peuvent également provoquer des troubles de la mémoire.

- **Les troubles de la mémoire liés à une démence ou une affection neurologique** : Ces trous de mémoire sont améliorés par l'« indigence ». Vous n'arrivez pas à vous souvenir, mais, lorsque l'on vous présente un indice, le rappel mémoriel s'effectue. Ce type de troubles peut se rencontrer lors d'une maladie de Parkinson ou lors de démences.

Les troubles de la mémoire dans le cas d'une maladie d'Alzheimer. Ces trous de mémoire ne sont pas améliorés par l'« indigence ». C'est là que peut se faire un premier diagnostic de maladie d'Alzheimer.

Des solutions existent pour lutter contre les troubles de la mémoire. Tout dépend leur cause.

Si le stress en est la cause, c'est le stress qui devra être traité.

Si des médicaments sont incriminés, on pourra en diminuer la dose ou en changer, si vraiment les troubles de la mémoire sont trop gênants.

Dans le cas de troubles attentionnels, liés à une dépression, par exemple, c'est la dépression qu'il faudra traiter.

Dans le cas de problèmes de la mémoire améliorés par l'« indigence », si la maladie de Parkinson est en cause, c'est encore une fois cette maladie qu'il faudra traiter.

Dans le cas de démences ou d'une maladie d'Alzheimer, des traitements existent pour ralentir le processus de la maladie. Mais, pour l'heure, la maladie d'Alzheimer ne se guérit pas...

Les médicaments prescrits dans la maladie d'Alzheimer sont essentiellement des anticholinesthésiques. Un nom charmant pour désigner des molécules capables de s'opposer à l'action d'un enzyme dégradant l'acétyl-choline.

L'acétyl-choline est un neurotransmetteur indispensable, entre autres, à la mémorisation. Les trois médicaments actuellement utilisés sont la rivastigmine, le donépézil, et la galantamine.

Un quatrième médicament est prescrit dans les cas avancés, la mémantine dont le rôle est de bloquer les récepteurs du glutamate, une molécule responsable d'une excitation toxique du système nerveux.

À côté de ces médicaments, une prise en charge spécifique des patients est aussi très importante pour améliorer leur quotidien et celui de leurs familles.

La mort subite du nourrisson liée à un bas niveau de sérotonine



Le syndrome de la mort subite du nourrisson serait dû à une production insuffisante de sérotonine, une molécule clé pour réguler le système nerveux central, selon une étude publiée mardi dans le Journal of the American Medical Association (JAMA). Le cerveau des nourrissons qui meurent de ce syndrome ont un bas niveau de sérotonine, une substance chimique qui permet la transmission des messages entre les cellules cérébrales et joue un rôle essentiel pour la respiration, le rythme cardiaque et le sommeil, expliquent ces chercheurs dont l'étude a été financée par l'Institut National de la Santé (NIH). Les auteurs de ces travaux pensent qu'un niveau insuffisant de sérotonine pourrait diminuer la capacité des nouveau-nés à réagir normalement en cas d'une diminution de l'oxygène ou de taux élevés de dioxyde de carbone (CO₂) accu-

mulés en dormant sur le ventre. "Nous savions depuis longtemps que le fait de faire dormir les nourrissons sur le dos est le moyen le plus efficace de réduire le risque de morts subites", souligne le Dr Alan Guttmacher, directeur de l'Institut national américain de la santé des enfants et du développement humain, qui fait partie des NIH. "Cette découverte fournit des indices importants quant à l'origine biologique du syndrome et pourrait permettre de développer des tests pour identifier les enfants ayant le plus de risque et d'élaborer des stratégies de prévention", ajoute ce médecin. Le syndrome de la mort subite du nourrisson qui frappe dans la première année de la vie est la troisième cause de mortalité infantile dans cette tranche d'âge, et a provoqué 2.300 décès en 2006 aux États-Unis. A la suite d'une campagne lancée en 1994 pour que les parents fas-

sent dormir leurs bébés sur le dos, le taux de décès par mort subite a diminué de plus de 50% mais ce syndrome n'a pas été éliminé. Pour cette étude, des chercheurs de la faculté de médecine de Harvard (Massachusetts, est) menés par le Dr Hannah Kinney, ont examiné de petits échantillons du cerveau de nourrissons décédés dont 35 de mort subite. Ces prélèvements provenaient de la zone cérébrale régulant la température du corps, la respiration, la tension artérielle et le rythme cardiaque. Ces chercheurs ont déterminé que les niveaux de sérotonine étaient 26% plus bas chez les nourrissons victimes du syndrome de la mort subite. Les taux d'un enzyme nécessaire pour que le cerveau produise de la sérotonine était également 22% inférieurs chez ces enfants.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE OUARGLA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des œuvres universitaires de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert n° 12/DOU/Ouargla 2009, concernant le transport des étudiants universitaires durant l'année 2010, paru aux quotidiens nationaux suivants :
- (...) en date du 22/12/2009
- Midi Libre en date du 22/12/2009
- Et le (BOMOP)
Qu'après évaluation des offres, les marchés ont été attribués provisoirement comme suit :

N° du lot	Désignation du lot	Nom du soumissionnaire	Note offre technique	Montant maximum de l'offre en TTC	Observations
01	Premier lot (06 bus) : de la résidence universitaire 2000 lits à l'unité hébergement I.T.E	BENHARKAT SALAH EDDINE	53	12.551.760,00	Techniquement qualifié
02	Deuxième lot (06 bus) : de la résidence universitaire Bamendil à : la division de la géologie	/	/	/	Infructueuse
03	Troisième lot (03 bus) : de la résidence cité Enacer à : l'unité d'hébergement I.T.E	BOUKHIRA HAMZA	24	7.581.600,00	Techniquement qualifié
04	Quatrième lot (03 bus) : de la résidence universitaire INFAS à : la division de géologie	BOUKHIRA HAMZA	24	7.581.600,00	Techniquement qualifié
05	Cinquième lot (04 bus) : de la R. univ. 1000 lits garçons à la division de la géologie puis à la faculté des droits	BOUKHIRA HAMZA	26	10.108.800,00	Techniquement qualifié
06	Sixième lot (05 bus) : de la R. univ filles Ouargla à : la division de la géologie puis à la faculté des droits	BENSMAN TAYEB	42	12.636.000,00	Techniquement qualifié
07	Septième lot (05 bus) : de la R. univ 1000 lits filles (Hydrau) à la division de la géologie puis à la faculté des lettres	BENSMAN TAYEB	46	12.636.000,00	Techniquement qualifié
08	Huitième lot (04 bus) : de l'unité d'hébergement Béni-Thour à la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	40	10.108.800,00	Techniquement qualifié
09	Neuvième lot (03 bus) : de l'unité d'hébergement Ain-Beida à la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	34	7.581.600,00	Techniquement qualifié
10	Dixième lot (04 bus) : de l'unité d'hébergement I.T.E. à la faculté des droits	/	/	/	Infructueuse
11	Onzième lot (03 bus) du nouveau pôle universitaire à la résidence universitaire 2000 lits	ETABLISSEMENT ABER	28	7.581.600,00	Techniquement qualifié
12	douzième lot (03 bus) : du nouveau pôle universitaire à la division de la géologie	ETABLISSEMENT ABER	28	7.581.600,00	Techniquement qualifié
13	Treizième lot (03 bus) de la résidence universitaire 2000 lits à : la division de la géologie	/	/	/	Infructueuse
14	Quatorzième lot (04 bus) : de la résidence univastaire INFAS à : la faculté des droits	BENSMAN TAYEB	40	10.108.800,00	moins-disant tech.qualifié
15	Quinzième lot (03 bus) : de la résidence univ filles Ouargla à la faculté des lettres	RACHEMED TRANSPORT MALIH Abdelkrim	38	6.216.912,00	Techniquement qualifié
16	Seizième lot (01 bus) : de Hassi Ben Abdellah à : la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	24	1.684.800,00	Techniquement qualifié
17	Dix-septième lot (01 bus) : de Sidi-Khouled à : la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	24	1.684.800,00	Techniquement qualifié
18	Dix-huitième lot (01 bus) : de Frane à : la faculté des lettres	BENSMAN TAYEB	22	1.684.800,00	Techniquement qualifié
19	Dix-neuvième lot (01 bus) : de N'goussa à : la faculté des lettres	/	/	/	Infructueuse
20	Vingtième lot (01 bus) : de El Bour à : la faculté des lettres	/	/	/	Infructueuse

OBSERVATION : Aux soumissionnaires dix (10) jours, à partir de la première parution du présent avis pour présenter toute éventuelle réclamation auprès du président du comité des marchés publics (wilaya de Ouargla).

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - ANEP 796 079

EL DJADEL

Magazine d'informations et d'analyses

LE N°16 DANS LES KIOSQUES



Pour tout renseignement : 26 rue Didouche Mourad, Alger
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87 Fax : 021.63.79.14 Mobile : 0770.32.44.66

Cuisine

Spaghetti à la crème d'ail



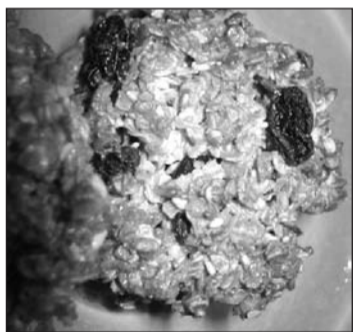
Ingrédient :

500 g de spaghetti
20 gousses d'ail
50 cl de crème fraîche
100 g de fromage râpé
Sel, poivre

Préparation :

Faire cuire les gousses d'ail dans leur peau au four th. 6/180°, environ 20 min. Lorsque l'ail est tendre, la peler puis l'écraser à la fourchette. Mélanger l'ail à la crème. Faire chauffer cette préparation à feu doux. Saler et poivrer. Faire cuire les spaghettis dans l'eau bouillante salée selon le temps nécessaire, puis les égoutter soigneusement. Les remettre dans le fait-tout encore chaud. Ajouter la crème d'ail. Mélanger bien et servir ce plat aussitôt accompagné de fromage fraîchement râpé.

Biscuits aux raisins secs



Ingrédients :

250 g de beurre
250 g de sucre en poudre
4 jaunes d'œufs
1 verre à thé d'huile
2 sachets de levure pâtisseries
1 sachet de sucre vanillé
125 g de raisins secs
125 g de d'amandes hachées
125 g d'amandes hachées pour garnir

Préparation :

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux. Ajouter l'huile et continuer à travailler, ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger, ajouter les raisins secs, les amandes hachées, la levure et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine tamisée, mélanger l'ensemble et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse. Faire des petits tas avec la pâte, les faire tremper d'un seul côté dans les amandes hachées, les disposer sur une tôle du four, laisser l'espace entre eux. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.

PRODUITS DE LA RUCHE

Les alliés de notre beauté

Les abeilles sont d'infatigables travailleuses, et si elles travaillent pour leur survie, leurs productions sont également bénéfiques à l'homme. Outre le miel que nous consommons, les abeilles produisent d'autres actifs naturels très efficaces pour notre beauté.

La gelée royale :

C'est la plus connue de toutes ces substances. Aliment réservé à la reine, la gelée royale est riche en acides gras et aminés et en vitamines. Elle est antiseptique et régule la production de sébum des peaux grasses. Elle stimule et revitalise les cellules et rajeunit la peau, lui redonne de l'éclat et favorise l'atténuation des taches. Elle favorise également la pousse des ongles et des cheveux.

La propolis :

Moins connue, elle a pourtant de nombreuses vertus. Elle est riche en antioxydants, en

acides aromatiques, en oligo-éléments et en vitamines A, E et P, elle est connue pour son action antimicrobienne, aide à la cicatrisation et calme les irritations. Elle est une alliée imparable contre l'acné.

Le pollen :

Il est récolté sur les fleurs, est riche en substances nutritives et contient des enzymes, des vitamines, des antioxydants ainsi que des composants antibiotiques. Il calme, décongestionne, nourrit et stimule la peau et le cuir chevelu. Il est recommandé aux peaux sèches ainsi que pour les cheveux secs et fragiles.



La cire :

Elle est utilisée pour épaissir et stabiliser les émulsions, baumes et crèmes maison. Elle offre une protection et évite la déshydratation de la peau.

A savoir :

Avant d'acheter des produits de beauté pour vaincre vos boutons, ou redonner une vie à vos cheveux fatigués, faites une cure de ces produits de la ruche.

TRAVAUX DU JARDIN

Ce qu'il faut faire en février

Au potager :

Février est le mois où il faut commencer à organiser son jardin pour les prochains jours. Ainsi, vers la fin du mois, commencer à semer en pleine terre différents légumes tel que fèves et petits-pois. Sous châssis ou serre froide, semez poireaux et choux, laitues et céleris, qui vous donneront ces jeunes plants qui feront votre plaisir d'ici mars-avril. Sous abri chauffé, vous pouvez commencer les semences de tomates et aubergines.

Au verger :

Février est le mois où vous devez tailler vos arbustes à petits fruits. Pour prévenir de la cloque sur vos arbres fruitiers, c'est la période où vous devez pulvériser un traitement. Tous les arbres à noyaux peu-



vent être traités. Février se révèle être également un excellent mois pour bouturer figuiers, groseilliers...

Au jardin d'ornement :

Vous pouvez ce mois-ci procéder à la plantation de plantes vivaces, mais toujours en période hors gel. Il est vrai

que tailler les rosiers en cette période permet de gagner du temps par la suite. Mais seulement dans le cas où les jours qui suivent ne se montrent pas vigoureux en froid.

Plantes d'intérieur et de balcon :

Février est le mois idéal

pour offrir à vos plantes un peu plus d'aise. Si elles se sentent à l'étroit dans leur pot, il est temps de procéder à un repotage. Continuer à arroser vos plantes sans leur apporter un excès d'eau qui pourrait leur être néfaste. Tentez le bouturage de vos chrysanthèmes, dahlias et géraniums, vous aurez de grandes chances d'avoir un résultat.

Les arbres, arbustes et haies :

Les arbres et arbustes qui vont fleurir en été doivent être taillés en février. Vous pouvez, donc, sécateur en main, procéder à leur rajeunissement. Il est encore tant de procéder à la plantation de vos arbres et arbustes, toujours en veillant à ce que ce soit en période hors gel.

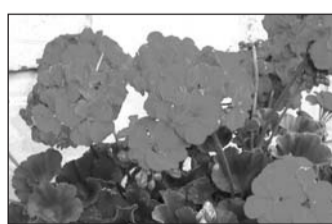
Astuces

Faire fleurir un cactus :



Le cactus a besoin d'une période de repos en hiver pour fleurir. Cette période se fait dans un lieu plus frais et au sec. Apportez de l'engrais spécial cactée au démarrage de la végétation, puis régulièrement tous les 15 jours.

Avoir de beaux géraniums :



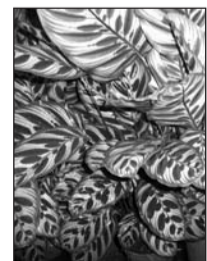
Arrosez la terre avec de l'eau à laquelle vous aurez ajouté une ou deux gouttes de lait. L'eau avec laquelle vous rincez contenant de laits vides est très efficace.

Que faire lorsqu'un cactus pousse en longueur et se déforme... :



L'étiollement est dû à un manque de lumière, rapprochez donc vos cactus des fenêtres. En fait, il y a inadéquation entre la chaleur et le trop peu de lumière.

...les feuilles d'un calathéa brunissent :



Le brunissement des bords des feuilles indique un air trop sec. Créez une ambiance humide par vaporisation ou en plaçant une soucoupe d'eau remplie de billes d'argiles.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008

Et après l'avis d'appel d'offre n° 11/2009 annoncé aux journaux suivants :

- Midi Libre
- Le jeune indépendant
- صوت الأحرار
- الشروق اليومي

Concernant :

- Aménagement urbain (aménagement trottoirs pourtour école Larbi Tebessi, aménagement trottoirs pourtour CEM Victor Hugo, aménagement placette mitoyenne au siège de l'APC)
Le président de l'assemblée populaire communale de Boufarik, annonce que le marché est attribué à titre provisoire suivant le tableau :

Entreprise	Designation des lots	Montant de l'offre TTC	Délais	Observation
ETHBTP BEN CHOHRA RABAH Cite 1 novembre BT 950/01 AIN OUSSERA - DJELFA-	Lot 1 : aménagement trottoirs pourtour école Larbi Tebessi	4.094.064.00 DA	60 jours	- Offre technique acceptable
	Lot 2 : aménagement trottoirs pourtour CEM Victor Hugo	5.835.433.50 DA	60 jours	- Le moins disant
	Lot 3 : aménagement placette mitoyenne au siège de l'APC	4.111.614.00 DA (après correction)	50 jours	
	Montant du marché	14.041.111.50 DA	05 mois et 20 jours	

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à compter de la première parution date de publication du présent avis sur la presse nationale ou le BOMOP pour formuler d'éventuel recours.

Le président de l'assemblée populaire communale de Boufarik

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - ANEP 796 073

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2003 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret 03/301 du 11/09/2003 et le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008 la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert en date du 16/18/23/12/2009 **Midi Libre - Le jour - موعدها** (...) relatif à la réalisation du CFPB BOUZEGHIA que les marchés ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires cité ci-après :

Nom de l'entreprise	Lot	Montant du marché	Délai réalisation (mois)	Observations
CHENAIF AEK	Mur de soutènement (partie 1 + partie 2)	55.585.620.00	05	moins disant
CHORFI RACHID	Bloc ADM + classes + sanitaires	39.131.410.50	08	moins disant
FARHAOUI DJILALI	Bloc centre virtuel + archives	27.652.833.00	07	seule offre
MESSAFA AHMED	Bloc logements d'astreinte	16.032.568.50	08	moins disant
TADJER AEK	Réhabilitation des ateliers (08)	47.526.804.00	04	seule offre
TADJER AEK	VRD + chauffage	42.674.053.50	03	seule offre

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - ANEP 796 125

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE D'ALGER-CENTRE

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 19/2009

Conformément à l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 02-250 du 24 juillet 2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commune d'Alger-centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national restreint n° 19/2009 relatif à la réalisation des travaux des lots :

- F/P de revêtement souple et sièges de la salle de conférences
Projet : Bibliothèque spécialisées "L'HISTORIAL" sise au 18 rue LARBI BEN M'HIDI,

Paru dans les journaux :

- Saouth El Ahrar du : 06 et 08/08/2009
- El Hiwar : du 06 et 08/08/2009
- Midi Libre 09 et 10/08/2009
- Horizons : 08, 09 et 10/08/2009

Est déclaré infructueux

- Tout soumissionnaire qui conteste cette décision peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Alger-centre dans un délai de (10) jours à compter de la 1re publication du présent avis dans la presse.

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Alger centre

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - ANEP 796 071

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التكوين والتعليم المهنيين لولاية الشلف
مديرية التكوين

عدم جدوى المناقصة الوطنية

رقم 2009/07

تعلم لجنة تقييم العروض التقنية والمالية لمديرية التكوين المهني بالشلف عن عدم جدوى حصة المناقصة الوطنية بتاريخ 23/18/16 ديسمبر 2009 بالجرائد الوطنية (موعد حواء + الأحداث + Midi Libre + Le jour والمتعلقة بإجاز الحصة الثالثة (جناح الداخلية + المطبخ + المغسل + المخزن) بمركز التكوين المهني ببوزغاية.

السبب : عدم وجود عارضين في الحصة

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - ANEP 796 123

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Téliemly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Téliemly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche

◆ F4 Téliemly
Tél : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s.mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly

◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé
DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie

résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénoverée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3,

sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

PUB

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ/نوارى حسين 72 نهج ديدوش مراد عقد إيجار محل للتسيير الحر.

بموجب عقد حرر بالمكتب يوم : 07/01/2010 مسجل. فإن الإيجار على سبيل التسيير الحر الممنوح من طرف السادة : (زلاي) وهيبة. كمال. سليمان. فريدة. باية. عائشة. منيرة. رشيدة. إدريس. دليلة. مروة. مريم. نرمان. (فطيمة اجعيم). (بوحافر : أحمد. وليد. نزهة. سامية) إلى السيدة : مينة دعالاش للمحل التجاري الكائن بسكيكدة 40 نهج يوغرطة مستغلا كتمهق لمدة سنة كاملة ابتداء من تاريخ العقد.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 104/10

الأستاذ/اسماعلي علي موثق بنهج الأمير عبد القادر عزابة ولاية سكيكدة -

تعديل القانون الأساسي ش.ذ.م.م المسماة : «مغارة النهار». مقرها الإجتماعي : بحي مفروش دحمان عزابة ولاية سكيكدة. رأسمالها : 100.000.00 دج. بموجب عقد توثيقي محرر بمكتبنا بتاريخ : 27/01/2010 مسجل قرر الشريكان تعديل المادة (02) /ق.أ.ش.ذ.م.م الخاصة بالموضوع. بإضافة نشاطات جديدة وهي : إستيراد المنتجات المرتبطة بميدان التغذية البشرية (402.001). جارة بالجملة للوازم الكهرياء (304.201). تموين قواعد الحياة (601.401). محضر الطعام (601.402). إمتياز (تموين) (601.403). جارة بالجملة لمواد البناء. الخبز الصحي والزجاج المسطح (304.101). جارة بالجملة للخردوات ولوازم اللحم والتدفئة (304.102). جارة بالجملة لزجاج المرابا (304.103). جارة بالجملة للخشب. الفلين والمنتجات المتفرعة عنها (304.104). إستيراد و تصدير الزرابي و الأغطية وكل الأدوات المماثلة (405.106). إستيراد و تصدير الأدوات والأثاث للإستعمال المنزلي والمكاتبى (410.101). وباقي المواد بدون تغيير.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 105/10

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر موثق بسكيكدة تمديد في مدة إيجار للتسيير الحر

بموجب عقد محرر بتاريخ 2010/01/31 مسجل
تقرر تمديد في مدة إيجار محل للتسيير الحر من السيد بوشحيط على بن السعيد إلى السيدة سفني سميرة بنت دراجي للمحل التجاري للعد إطعام كامل (مطعم) كائن بسكيكدة 21 شارع ديدوش مراد مفيد بالسجل التجاري تحت رقم 0171142/197 لمدة إثنى عشر شهرا ابتداء من 2010/01/15 مقابل أجره شهرية قدرها 15.000.00 دج. أودعت نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية سكيكدة.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 100/10

مكتب التوثيق للأستاذ / علي وادي شارع أول نوفمبر 1954 عزابة ولاية سكيكدة

تنازل عن حق إيجار

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 01/26/2010 مسجل في أوانه. تنازلت شركة المساهمة سيبارتكس بمقابل عن حق إيجار محلات للإستعمال التجاري تحمل رقم 88 و 99 كائنة بحي بوعافية علي عمارة 12 و 13 عزابة ولاية سكيكدة. للسيد الدراجي طاجين بن أحمد. مبلغ قدره (2.000.000,00 دج).

للإعلان الموثق
نشرة ثانية

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 102/10

مكتب التوثيق للأستاذة / مرجة سعاد الجمع الإداري الشهيد نوارى رشيد نهج الأمير عبد القادر عزابة سكيكدة - تأسيس ش.ذ.م.م.

بموجب عقد حرر بمكتبنا في : 03/02/2010 مسجل. تم تأسيس شركة ش.ذ.م.م بين السادة : عوامري دراجي. عوامري توفيق. بوبير عبد النور المسماة : ش.ذ.م.م. ضيقة الإسراء والمعراج. مقرها الإجتماعي : بلدية بن عزوز محل رقم 06 بن عزوز ولاية سكيكدة. مسيرها : عوامري دراجي لمدة غير محدودة. رأسمالها : 100.000.00 دج. موضوعها : إستخراج وخصير الرمل وإستخراج المعادن الغرينية. المدة : 99 سنة. تم تعيين السيد : حساني زيد الكائن مقر مكتبه بحي 17 عقبة بن نافع عنابة كمحافظ حسابات للشركة لمدة ثلاث سنوات (03) ابتداء من 2010.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 106/10

الأستاذ/اسماعلي علي موثق بنهج الأمير عبد القادر عزابة ولاية سكيكدة - تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة : غربي و حمادة للأشغال الكهرياء

مقرها الإجتماعي : المفزة رقم 03 فيلا 78 عزابة ولاية سكيكدة. رأسمالها : 100.000.00 دج. بموجب عقد توثيقي محرر بمكتبنا بتاريخ : 21/01/2010 مسجل في وقته القانوني قرر الشريكان تعديل القانون الأساسي للشركة المذكورة أعلاه وذلك بتنازل السيد : حمادة أحمد بن عبد الله عن حصصه الإجتماعية عن طريق هبة والمقدرة ب : 500 حصة إجتماعية بقيمة نقدية قدرها : 50.000.00 دج لفائدة أخيه : السيد حمادة مهدي بن عبد الله. وباقي المواد تبقى بدون تغيير.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 107/10

مكتب التوثيق للأستاذ علي نمري 37 شارع العربي بن مهدي الجزائر الوسطى تعديل القانون الأساسي للشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة "ورشات الأشغال المختلفة سي دي تي"

رأسماها : 15.100.000.00 دج. مقرها : 27 شارع الشريف الزهار. الأريعاء. ولاية البليدة
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 14/01/2010. وسجل تم رفع رأسمال الشركة بمبلغ قدره (20.000.000.00 دج). ليصبح رأسمالها (35.100.000.00 دج).

ستودع نسخة من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية البليدة.

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - 108/AN/10

CONDOLÉANCES

Attristées par la disparition tragique de **M. Yahia Amichi**, père de leur meilleure amie Fariza, Radia Mansouri, Djedjiga Chergui, Nacéra Larabi et Kahina Saadi se joignent afin de manifester l'expression de leur profonde sympathie ainsi que leur affectueux soutien dans cette terrible épreuve.

Que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

Midi Libre N° 883 Jeudi 4 février 2010 - GR

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Nawadir wa Hikayat
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeka
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Haoula aâlem
19h00 : El-Qilada
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Bordj El Abtal
22h00 : PAST PERFECT
22h00 : Résumé de la CAN 2010



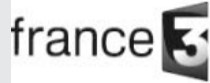
09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:07 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:51 Météo
13:53 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Ma voisine du dessous
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi

19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Moments de bonheur
20:37 C'est ma Terre
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:44 Météo des neiges
20:45 Alice Nevers, le juge est une femme
22:35 Alice Nevers
23:35 Les Experts



09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Les Jeux à l'essai
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Commissaire Lea Sommer
17:10 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Météo
19:50 Météo des neiges
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Les héros de la biodiversité

20:33 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Dans le secret de... La mort du juge d'instruction
23:45 Goering, dernier acte



08:35 C'est pas sorcier
09:05 Des histoires et des vies
10:10 Côté jardin
10:35 Côté cuisine
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:35 Culturebox
16:36 Météo
16:40 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie

20:35 Une époque formidable



22:10 Météo
22:13 La minute épique
22:15 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Ces animaux qui ont marqué l'Histoire
20:35 Journal d'une paysanne
22:25 Le jour d'avant
23:15 One Shot Not



09:55 Absolument stars
11:15 Caméra café
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Destins de femmes
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 La météo des neiges
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2
20:40 Médium
23:40 Journal intime d'une call-girl



10:10 Bien-être
11:10 A vos recettes
11:40 Drôles de dames
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
17:30 Les déménageurs de l'extrême
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Sang chaud pour meurtre de sang-froid
22:50 Risky Business



11:25 Top chef
12:15 Les dossiers de vis ma vie
12:45 Friends
13:40 Stargate SG-1
15:15 Chéri, je change de famille
17:35 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie : la quotidienne
20:15 12 Infos
20:35 Tellement vrai
22:25 Scream 3



PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



12h00 : Firqat Mozart
12h45 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Fadhaa El-Djournouaâ
15h00 : Emission
15h45 : Aâlem sayarat
16h00 : Abtal ninja
16h30 : Fatawa aâla hawa
17h30 : Journal télévisé (édition Amazigh)
17h45 : Mina malaib
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Emission Ahalile
22h45 : Résumé de la CAN 2010
23h00 : Misery



09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:07 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:51 Météo
13:53 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Ma voisine du dessous
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 Moments de bonheur
20:36 Courses et paris du jour

20:37 Météo
20:40 Trafic info
20:45 La Ferme célébrités en Afrique



23:10 Euro Millions
23:15 C'est quoi l'amour ?



09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Les Jeux à l'essai
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Commissaire Lea Sommer
17:05 Point route
17:10 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres

18:55 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Météo
19:50 Météo des neiges
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:28 Emission de solutions
20:30 Météo
20:35 Entre deux eaux
22:20 Verdict
23:05 Vous aurez le dernier mot !



08:35 C'est pas sorcier
09:05 Des histoires et des vies
10:10 Côté jardin
10:35 Côté cuisine
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:55 L'institut
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 Le 19/20 édition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie

20:35 Thalassa : l'expédition : Voyage à Djibouti



22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique, l'hebdo



19:00 Arte Journal
19:30 Giordano hebdo
19:50 Ces animaux qui ont marqué l'Histoire
20:35 10 secondes jusqu'au crash
22:00 Les paradoxes du cannabis
23:00 L'Amérique latine à la reconquête d'elle-même



11:40 La petite maison dans la prairie
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Destins de femmes
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 La météo des neiges
19:43 Météo
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2

20:40 N.C.I.S.
23:10 Californication



10:10 Dieu merci !
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:35 Maigret
17:00 Le zapping
17:30 Les déménageurs de l'extrême
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Les déménageurs de l'extrême



22:40 Les perles du Net



11:25 Top chef
12:15 Les dossiers de vis ma vie
13:40 Stargate SG-1
15:15 Chéri, je change de famille
17:35 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 L'empire du tigre
22:15 L'empire du tigre



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 0210007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

L'Algérie au salon des vacances à Bruxelles du 04 au 08 février

Selon un communiqué de presse venu de l'office national du tourisme, L'Algérie prendra part à la 52ème édition du salon des vacances que se tiendra à Bruxelles en Belgique du 04 au 08 du mois en cours.

Le salon des vacances est une plate-forme d'information et de communication, précise le communiqué, pour le voyageur Belge et



c'est aussi une offre variée et de qualité réservée au grand public. L'Algérie avec un espace de 50m2 et à côté de plus de 717 exposants de tous les pays, profitera de cette «précieuse opportunité pour la promotion de notre offre touristique».

Il a été noté que plus de 106.000 visiteurs sont attendus pour cette manifestation, ajoute la même source.

Vol d'un camion-frigo à Béni-Haoua (Chlef)

Rien ne semble arrêter le vol de voitures ces derniers temps. Un énième vol a eu lieu la nuit du dimanche au lundi dans la ville côtière de Béni-Haoua. L'objet du vol est un camion-frigo appartenant à un commerçant de cette ville. A titre de rappel, une série de vols a été signalée récemment ciblant particulièrement des véhicules de types commerciaux. Il semblerait que l'arrestation d'un groupe impliqué dans des affaires de vols de voitures par les services de sécurité de Ténès n'a pas atténué la crainte des milliers de propriétaires de véhicules de voir leurs voitures disparaître au cours de la nuit. D'ailleurs, de plus en plus d'automobilistes s'équipent d'alarmes anti-vol ou cotisent pour recruter un veilleur de nuit.



Deux trafiquants de drogue écroués à Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi)

Deux jeunes individus ont été écroués, lundi à Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi), par le procureur de la République près le tribunal de cette ville pour détention de 1,791 kg de kif traité, a indiqué, mardi, une source policière.

L'arrestation des deux individus en question et la saisie de cette quantité de drogue, opérées à la suite "d'informations précises" parvenues à la sûreté de daïra de

Aïn M'lila, a été "consécutive à une perquisition effectuée au domicile de l'une des personnes interpellées", a-t-on précisé de même source.

Une quantité de 712 grammes de kif avait été saisie, a-t-on rappelé, le 25 janvier dernier dans la localité de Souk Naâmane, dans la même wilaya, donnant lieu à la mise en détention préventive de deux individus, dont un mineur.

182 sacs de ciment sans facture saisis à Saida

Selon le communiqué de la gendarmerie nationale, les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de Saida, dressant un dispositif de barrage de police de la route sur la route nationale N°6, ont interpellé, le 31 janvier, une personne à bord d'un camion de marque Isuzu, transportant cent quatre vingt deux (182) sacs de ciments sans facture ni registre de commerce.



Une personne arrêtée pour falsification de documents administratifs à Tebessa

Selon le communiqué de la gendarmerie nationale, arrivé à notre rédaction, hier, les gendarmes de la brigade de Negrine dans la wilaya de Tebessa, ont présenté, mardi dernier,

devant le procureur de la république, près le tribunal de Bir El Ater, une personne pour faux et usage de faux (carte d'immatriculation d'un véhicule de marque Hyundai Atos falsifiée)

Près de 123 kilogrammes de kif traité rejetés par les vagues en deux jours à Ain Temouchent

Selon le communiqué de presse de la gendarmerie nationale, parvenu à notre rédaction, hier, les gendarmes de la brigade de Terga dans la wilaya d'Ain Temouchent, effectuant une patrouille aux abords de la plage «El Makhbaa», mardi dernier, ont procédé à la découverte d'un sac en plastique ren-

fermant sept kilos et huit cents grammes de kif traité, rejeté par les vagues.

Cette quantité, ajoute le communiqué, vient s'ajouter aux 115 kilogrammes rejeté la veille par les vagues de la même plage et celles de la plage «El Mordjane» dans la commune d'Oued Boudjemaâ.

La fête du Magal : quand la ville religieuse de Touba vole la vedette à Dakar

La capitale sénégalaise affichait mercredi un paysage inhabituel et dégageait un calme digne de jours fériés à l'occasion de la célébration de la fête du grand Magal de Touba, cette ville religieuse qui accueille en ce jour (18 Safâr) des centaines de milliers de fidèles. Si d'habitude Dakar se réveille très tôt pour rythmer le long de la journée avec ses activités commerciales et administratives et les imposants embouteillages à travers les principales artères et ses routes secondaires, elle s'est presque totalement vidée de sa population qui a commencé à déferler depuis quelques jours sur Touba. Les adeptes de la confrérie Mouride sont attachés à la célébration du Magal (+hommage+ en langue wolof), attendue durant toute l'année, marquant l'anniversaire du départ en exil, en 1895, du fondateur de la tariqâ, Cheikh Ahmadou Bamba, communément appelé Khadimou Rassoul (serviteur du Prophète QSSL). Les commerces et les espaces d'activités économiques populaires ainsi que les services administratifs sont au ralenti donnant une ambiance morose, a-t-on constaté à travers certains quartiers où flânaient, quelques groupes de touristes étrangers en quête d'objets de souvenir à acheter ou d'un site à visiter avant de quitter la ville. Toutefois, certains commerçants qui ne seront pas de la fête ont ouvert pour procéder au nettoyage de leurs locaux et lieux d'activités, tout en sachant n'accueillir qu'une infime partie de leur clientèle habituelle, alors que les marchands ambulants font une apparition timide. "Nous sommes habitués à ce genre d'événement pendant l'année notamment lors du Magal ou durant la célébration du Mawlid ennabaoui, dans la ville religieuse de Tivaouane, par la confrérie Tidjane", a déclaré à l'ÆAPS un jeune venu de la banlieue dakaroise avec l'espoir de vendre au moins "deux ou trois objets" des produits vestimentaires qu'il transporte dans un sac à bandoulière. Ailleurs, sur l'une des artères principales de la capitale qui donnait l'air de suffoquer sous une chaleur tropicale hors saison, un chauffeur de taxi, même exaspéré par la pénurie d'essence enregistrée en ce moment à Dakar, ne désespère pas et attend des passagers à transporter. Pour lui, certes les transports en communs tournent au ralenti en raison du départ de la majorité des véhicules à destination de Touba pour convoier les pèlerins, mais "il ne faut pas se départir de la notion de service public qui est notre raison d'être". "C'est un ralentissement qui porte préjudice à l'économie mais cela fait partie de nos rites qui instituent ce genre de retraite spirituelle pour revisiter les Euvres de nos érudits guides et savants religieux", a, par ailleurs, fait observer ce taxieur quinquagénaire emmitoufflé dans un boubou traditionnel. Là, il marque un temps d'arrêt pour formuler des prières à la mémoire de tous ceux qui ont sacrifié leur vie à l'enseignement des "vraies valeurs de l'Islam et des orientations authentiques inculquées par les voies spirituelles musulmanes, basées sur le Saint Coran et la Sounna du prophète Mohamed (QSSL)". Dans l'attente que Dakar renoue, dans trois ou quatre jours, avec son rythme habituel, les fidèles venus de toutes les régions du Sénégal et de l'étranger continuaient, tard dans la nuit de mardi à mercredi, à déferler sur la ville de Touba, à bord de voitures, bus, calèches et mobylettes. Les festivités commémoratives se dérouleront sous la supervision du Khalife général des Mourides, Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké, qui a reçu avant le jour "J" plusieurs personnalités religieuses et politiques, venues s'enquérir des préparatifs en vue de réussir ce grand pèlerinage annuel. En plus des récits coraniques et causeries religieuses d'autres activités culturelles sont prévues à Touba en vue de rappeler "les valeurs de l'Islam" et immortaliser l'oeuvre du fondateur du mouridisme. La tariqâ Mouride est l'une des principales confréries après la Tidjania de Cheikh Ahmad Tidjane au Sénégal qui compte d'autres confréries, telles que la "Layène" fondée par Limamoulaye, annoncé comme étant le continuateur du travail du Prophète de l'islam ou la Qadiriya qui porte le nom de son fondateur Cheikh Abdelkader al Djilani. Le grand pèlerinage des Tidjanes a lieu chaque année les 11ème et 12ème jour du troisième mois du calendrier hégirien, Rabiî al awal, date de la fête du Mawlid ennabaoui.



Les adeptes de la confrérie Mouride sont attachés à la célébration du Magal (+hommage+ en langue wolof), attendue durant toute l'année, marquant l'anniversaire du départ en exil, en 1895, du fondateur de la tariqâ, Cheikh Ahmadou Bamba, communément appelé Khadimou Rassoul (serviteur du Prophète QSSL).



INSOLITE

UNE CIGARETTE LUI EXPLOSE AU VISAGE : UN FUMEUR INDEMNISÉ EN INDONÉSIE

Alors qu'un homme a perdu six dents lors de l'explosion mystérieuse de la cigarette qu'il fumait, le fabricant a accepté de prendre à sa charge les frais médicaux de la victime et lui a même présenté ses plus plates excuses.

L'homme de 31 ans était en train de conduire une moto lorsqu'il a décidé d'allumer une cigarette. Alors qu'il était en train de fumer, celle-ci a subitement explosé.

Immédiatement hospitalisé, l'homme a reçu quelques points de suture mais a surtout perdu six dents qui ont dû être extraites car trop endommagées, d'après l'AFP. La victime a expliqué aujourd'hui qu'elle ne déposerait pas plainte contre le fabricant de cigarette, ce dernier ayant accepté de régler l'ensemble des frais médicaux. Depuis, l'homme malchanceux a arrêté de fumer.

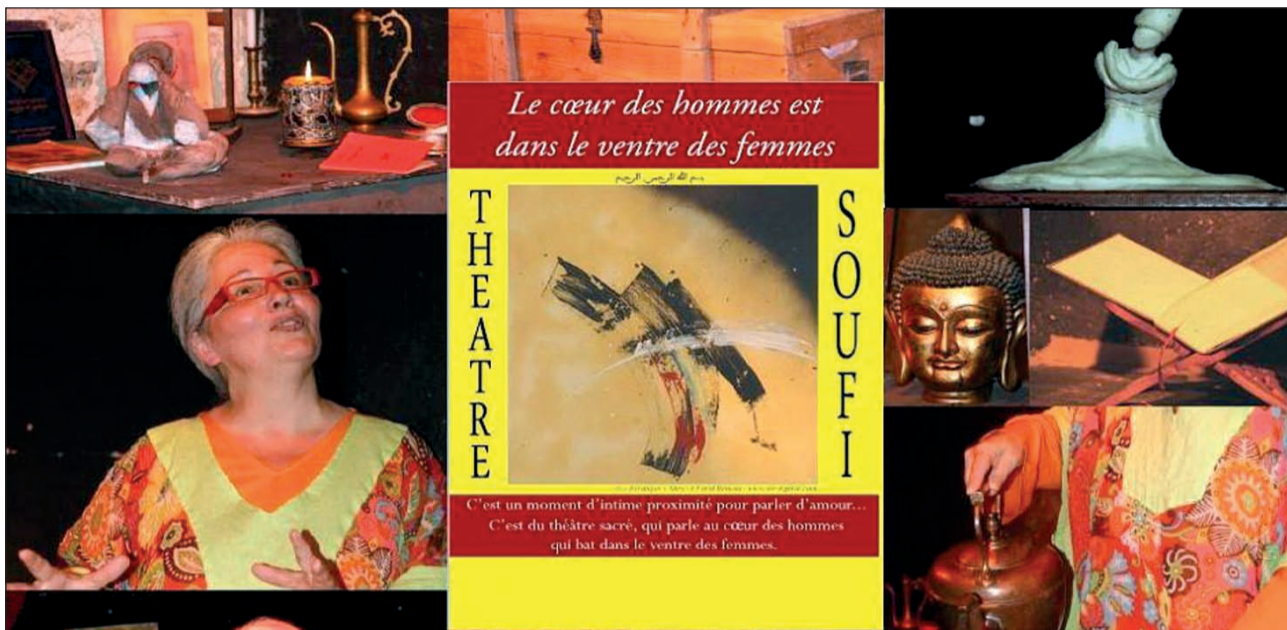


Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 6h04	Fadjr : 6h09	Fadjr : 6h10	Fadjr : 6h16	Fadjr : 6h23	Fadjr : 6h33	Fadjr : 6h37	Fadjr : 6h40
Dohr : 12h40	Dohr : 12h44	Dohr : 12h45	Dohr : 12h49	Dohr : 13h00	Dohr : 13h10	Dohr : 13h12	Dohr : 13h16
Asr : 15h25	Asr : 15h28	Asr : 15h31	Asr : 15h38	Asr : 15h43	Asr : 15h00	Asr : 16h00	Asr : 16h05
Maghreb : 17h43	Maghreb : 17h48	Maghreb : 17h52	Maghreb : 17h56	Maghreb : 18h05	Maghreb : 18h17	Maghreb : 18h21	Maghreb : 18h25
Icha : 19h09	Icha : 19h12	Icha : 19h16	Icha : 19h20	Icha : 19h29	Icha : 19h41	Icha : 19h46	Icha : 19h49

LECTURE THÉÂTRALE SOUFIE À LA GALERIE D'ART BENYAA

«Le cœur des Hommes est dans le ventre des femmes»



Une première en Algérie. La galerie d'Art Benyaa organise la représentation de la pièce de théâtre «Le cœur des Hommes est dans le ventre des femmes».

Ce n'est pas la première fois qu'il y a une représentation théâtrale, mais une lecture d'une pièce de théâtre soufie, si. Cette première sera proposée demain à partir de 15 heures par Pauline Belmihoub, accompagnée à la guitare par Nora Kichou et Mehdi Gacem.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ce texte théâtral de Khalila est considéré comme étant la première pièce de théâtre soufi. Il est évident alors que le sacré prend une large place dans le texte lui-même et dans ses éléments sémiologiques et sémantiques. Plusieurs questions existentielles sont posées à travers ce texte et au cours de cette lecture. Ainsi, la vie, la mort, l'amour, la haine... sont cités de manière aléatoire «Comment trouver sa place ? Quel est le sens de notre vie ? Comment trouver des réponses à nos questions essentielles ? Comment remettre l'humain au centre de nos préoccupations ? Existe-t-il des guides, des maîtres, capables de nous guider ? Quel est le rôle des femmes pour l'avenir de l'humanité ?...»

Et la pièce «Le cœur des Hommes est dans le ventre des femmes» porte dans son titre un des éléments de réponse, l'amour. Cette pièce essaiera donc de nous montrer le chemin de

la divinité qui ne cesse de s'élargir et qui nous offre la plus belle chose dans la vie, le partage de l'amour.

«Le cœur des Hommes est dans le ventre des femmes» est un moment inouï «c'est un moment d'intime proximité pour parler d'amour... C'est du théâtre sacré, qui parle au cœur des hommes qui bat dans le ventre des femmes» déclare son auteur. A travers des mots, de simples mots agencés avec une poésie d'amour et de tendresse, Khalila nous invite dans son monde, le monde de la sagesse. Elle essaye de répondre à des questions simples mais qui nous tourmentent, chacun d'entre nous à sa manière. Pour ce faire, elle s'appuie sur les plus grandes pensées des maîtres du soufisme. «Venez partager une ambiance de quiétude, un thé et quelques mots ! » car «J'ai de l'amour à revendre...mais je préférerais le donner», déclare Khalila, dans son affiche.

K. H.

JIJEL

673 infractions au code de la route en une semaine

Selon le bilan hebdomadaire de la police de Jijel, il a été enregistré un total de 673 infractions du code de la route et 24 retraits de permis, dont 16 cas avec autorisation de conduire, et qui se sont traduits suite à l'usage du téléphone portable durant la conduite, et la non utilisation de la ceinture de sécurité. Les 8 autres cas restants se résument dans les retraits de permis avec interdiction absolue de conduire, les causes de ces sanctions sont dues aux accidents de la route qui ont engendré des blessés, et la circulation dans le sens interdit. En plus de ces délits, 24 infractions du code de la route ont été enregistrées. nous citerons la conduite de véhicules non assurés et l'absence de fiche de contrôle technique. Pour ce qui est des accidents de la circulation, deux sinistres ont été enregistrés par la police de Jijel, suite à cela, deux personnes ont été blessées. En ce qui concerne la criminalité, la police de Jijel a enregistré un cas de coups et blessures, il s'agit d'un jeune homme âgé de 24 ans répondant aux initiales de (A.S) et qui a été arrêté suite à la plainte déposée contre lui par la victime (C.M) a qui le médecin légiste a donné 21 jours d'arrêt de travail.

M. S.

BENI MERAD, BLIDA

Un jeune homme fauché par un train

La Protection civile de la wilaya de Blida a enregistré, mardi, un affreux accident, un jeune homme a été fauché par le train rapide venant de Chlef allant vers Alger dans la localité de Beni Merad. Le jeune de 28 ans, a-t-on appris, a pris le risque de traverser le rail électrifié et a été surpris par l'arrivée du train qui ne pouvait hélas par s'arrêter au bon moment. La Protection civile, informée, a rapidement rejoint les lieux mais le jeune homme était déjà mort.

La dépouille a été transportée à l'hôpital de Blida. Il est à signaler que cet accident n'est malheureusement pas le premier dans la wilaya et qu'en 2009, la direction générale de la Protection civile de Blida a enregistré cinq morts et quatre blessés dans différentes gares de train. Ce genre d'accident revient surtout, selon la Protection civile de la wilaya, à l'imprudence des citoyens qui risquent leurs vies en circulant sur les rails des trains alors que ces derniers, notamment les nouveaux «électrifiés», sont moins bruyants.

C. K.

IL A PARTICIPE À DES MASSACRES DANS PLUSIEURS RÉGIONS DU PAYS

Peine capitale contre un terroriste

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, hier, à la peine capitale Benziane Mohamed pour assassinats commis dans plusieurs régions du pays, adhésion à un groupe terroriste armé et détention d'armes de guerre.

Le tribunal criminel près la cour de Chlef avait déjà condamné, à deux reprises, à la peine capitale par contumace, le même accusé pour participation à des massacres perpétrés dans la wilaya de Chlef.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 1 décembre 2004 lorsque les services de sécurité ont

abattu, lors d'une opération, le terroriste Chaâbane Younes et arrêté son acolyte Benziane Mohamed en possession d'une arme automatique.

Selon la même source, l'accusé a reconnu au cours de l'enquête préliminaire avoir adhéré en 1998 à un groupe terroriste, basé à Oued Romane à Chlef, dirigé par Abou Yacine, où il a appris les techniques de combat et le maniement de différentes armes.

Il a également reconnu que ce groupe a assassiné en 1998 trois gardes communaux pour s'emparer de leurs armes et avoir partici-

pé en 1999 à un massacre perpétré dans la commune de Tadjena à Chlef où plus de 50 civils ont été tués et 9 femmes ont été enlevées et emmenées au maquis de Oued Romane où elles ont été violées.

Le ministère public a requis, dans son réquisitoire, la peine capitale eu égard à la gravité des faits qu'il a reconnus (assassinats, massacres et viols).

La défense a, quant à elle, plaidé l'innocence pour absence de témoins pouvant confirmer la participation de l'accusé à ces opérations terroristes.

(APS)

Très Libre

